VOLUME IV. WINNIPEG, MERCREDI, 27 DECEMBRE 1916 NUMERO 33

LA LIBERTÉ

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

Imprimé et publié par la CANADA PUB. CO., LTD.
619 Ave. McDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Intronisation de Mgr Sinnott

Sa Grandeur Mgr Sinnott, premier archevêque de Winnipeg, est arrivé à Winnipeg, samedi à midi, accompagné de Son Excellence le délégué apostolique. Conformément au désir exrimé par Mgr Sinnott, il n'y eut pas de grande réception officielle à la gare. Une cinquantaine de personne, prêtres et laïques, lui souhaitèrent la bienvenue. Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface, retenu à sa chambre par une attaque de grippe, s'était fait représenter par M. l'abbé Jubinville, curé de la cathédrale. Le maire Waugh représentait la ville de Winnipeg.

La remise du pallium à Sa Grandeur Mgr Sinnott a eu lieu dimanche à l'église Sainte-Marie, au milieu d'une grande affluence de fidèles et d'une grande pompe.

Son Excellence le Délégué Apostolique célébra lui-même la grand'messe. Le nouvel archevêque assistait au trône. Le R. P. Condon, provincial de l'ordre des Servites, auquel appartient Son Excellence Mgr Stagni, servait de prêtre assistant. Le R. P. Cahill, o.m.i., provincial des Oblats, accompagnait Mgr Sinnott. Le R. P. Simon, de la délégation apostolique d'Ottawa, agissait comme maître de cérémonies. Le diacre et le sous-diacre d'honenur furent M. l'abbé E. Lee, curé de Saint-Edouard, et le R. P. Hilland, o.m.i., curé de Saint-Joseph. Le diacre et le sous-diacre d'office furent le R. P. G.-I. Nolan, o.m.i., et le R. P. F.-V. O'Donnell, o.m.i. Le sermon de circonstance fut donné par Mgr T.-J. Kidd, supérieur du grand séminaire de Toronto.

On notait encore la présence de Sa Grandeur Mgr Béliveau, Sa Grandeur Mgr Budka, évêque ruthène, Mgr Cherrier, protonotaire apostolique, curé de l'Immaculée Conception.

Une procession conduisit le nouvel archevêque du presbytère à l'église. A l'entrée de l'église, le R. P. Patton, o.m.i., curé de Sainte-Marie, présenta l'eau bénite et l'encens au nouvel archevêque. Puis la procession entra dans le sanctuaire. Son Excellence le délégué apostolique revêtit les ornements et la messe commença. A la fin de la messe, Mgr Stagni remit à Mgr Sinnott le pallium.

Mgr Kidd prononça un intéressant sermon sur la mission de l'évêque. Au cours de son sermon il paya un magnifique tribut d'hommage à la Congrégation des Oblats et à l'immense travail apostolique accompli par ses missionnaires dans les prairies de l'Ouest. Il rendit un hommage tout spécial au R. P. Lacombe, o.m.i., décédé il y a une dizaine de jours à Midnapore, Alta.

Son Excellencé clôtura ces cérémonies par un bref discours à Mgr Sinnott et aux fidèles. Il signala les mérites du nouvel archevêque et dit toute la peine qu'il avait à se séparer de lui.

Deux adresses furent lues au nouvel archevêque, l'une en anglais par le docteur Barrett, l'autre en français par M. Jules Collon, président de la Commission Scolaire de la paroisse du Sacré-Coeur. Sa Grandeur Mgr Sinnott répondit en anglais et en français. Voici le texte de l'adresse française ainsi la réponse de Mgr Sinnott.

Monseigneur:

Au nom des Canadiens-français de la ville de Winnipeg, j'ai le très grand honneur de présenter à Votre Grandeur tous leurs hommages avec leurs meilleurs souhaits de bienvenue.

Votre réputation de délicatesse, de droiture et de justice nous est parvenue aussitôt après votre nomination par Notre Très Saint Père le Pape, à la haute dignité d'archevêque du nouveau diocèse de Winnipeg, comme messagère de concorde et d'espérance pour notre avenir.

Votre nouveau troupeau canadien-français, ferme dans sa foi comme dans toutes ses traditions ancestrales, est convaincu que, sous la sage et bienveillante direction de Votre Grandeur, il poursuivra avec l'aide de Dieu l'accomplissement de sa mission de foi, car celui qui soutient le faible selon la justice est bien sûr de soutenir la justice.

C'est alors qu'un pasteur tel que Votre Grandeur étant avec lui en communication plus directe de coeur, formera avec lui une véritable association d'âmes qui produira des fruits de douceur pour Votre Grandeur et de bonheur pour Vos enfants, de prospérité morale pour tous; enfin! l'espérance de fruits de vie éternelle.

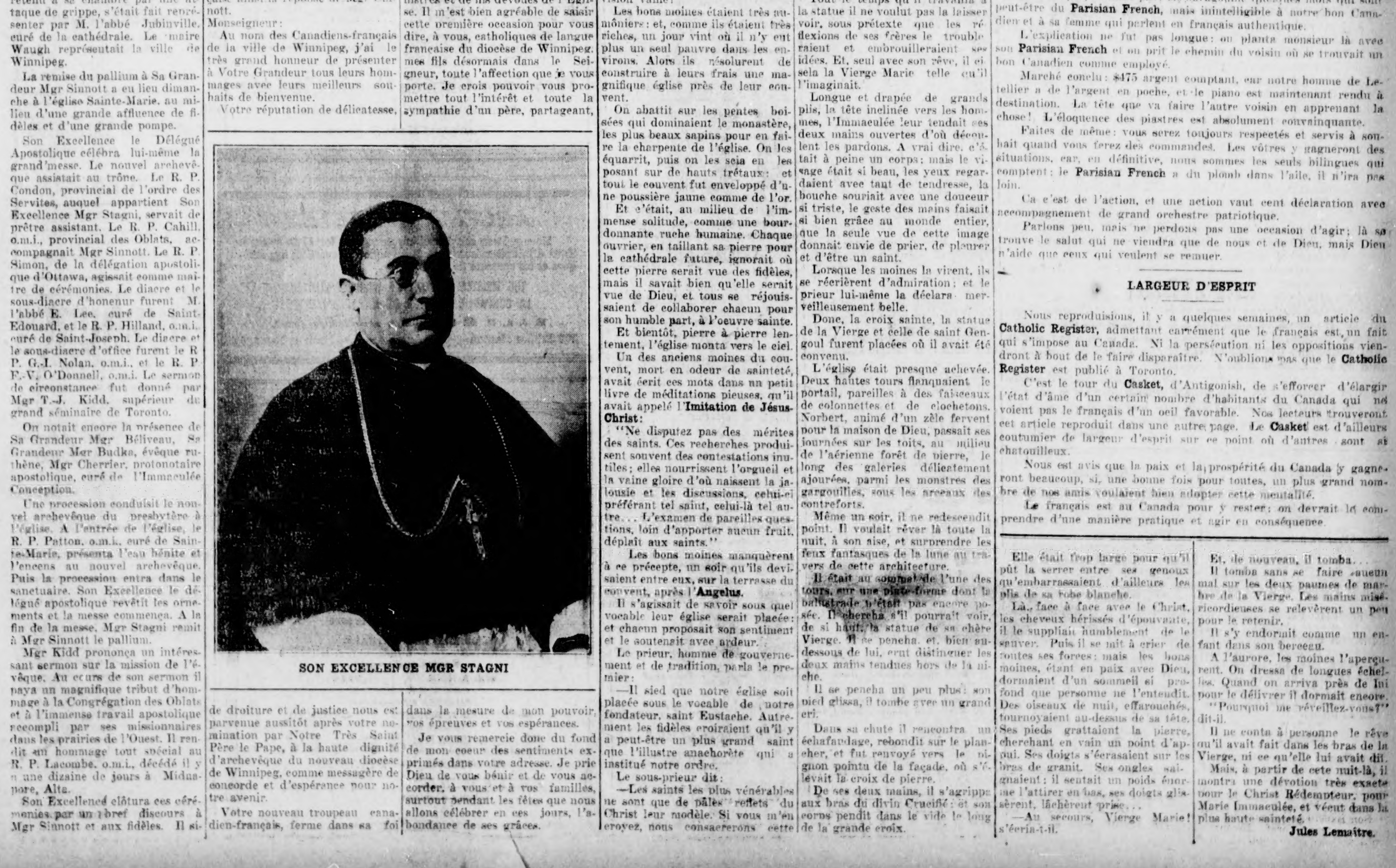
C'est dans l'esprit de ce Divin Idéal, Monseigneur, que je vous prie de croire à l'entier dévouement et au profond respect de tous les Canadiens-français de votre ville archiépiscopale.

Réponse de Monseigneur

Et, maintenant, mes très chers frères, vous, catholiques de langue française, permettez-moi de vous adresser quelques mots en votre belle langue. Je suis bien touché de votre démarche et je désire vous remercier dune manière spéciale de l'acte d'hommage filial que vous venez d'accomplir envers votre nouvel archevêque. Treize ans durant, comme secrétaire de Monseigneur le Délégué Apostolique, j'ai eu bien des relations intimes avec l'épiscopat, le clergé et les fidèles de langue française de ce pays. Ce contact si fréquent et si intime je le conterai toujours parmi les plus heureuses et les plus utiles expériences de ma vie. Cela m'a procuré bien des occasions de connaître et d'apprécier leur attachement à l'Eglise, leur dévouement au Saint-Siège, leur zèle pour la propagation de l'évangile, en un mot leur fidélité dans l'accomplissement de tous les devoirs de ministres et de fils dévoués de l'Eglise. Il m'est bien agréable de saisir cette première occasion pour vous dire, à vous, catholiques de langue française du diocèse de Winnipeg, mes fils désormais dans le Seigneur, toute l'affection que je vous porte. Je crois pouvoir vous promettre tout l'intérêt et toute la sympathie d'un père, partageant, dans la mesure de mon pouvoir, vos épreuves et vos espérances.

Je vous remercie donc du fond de mon coeur des sentiments exprimés dans votre adresse. Je prie Dieu de vous bénir et de vous accorder, à vous et à vos familles, surtout pendant les fêtes que nous allons célébrer en ces jours, l'abondance de ses grâces.

SA GRANDEUR MONSEIGNEUR SINNOTT



SON EXCELLENCE MGR STAGNI

L'IMAGIER DE NOTRE-DAME

(Légende)

C'était un beau couvent bâti sur un haut plateau. Au-dessus, la montagne couvert de sapins. Les toits pointus et les tourelles de la sainte maison se découpaient sur ce fond sombre. Au-dessous, une large vallée, des vignes, des champs de blé, des prairies bordées de peupliers, et un village le long d'une molle rivière.

Les moines de ce couvent étaient à la fois de bons serviteurs de Dieu, de grands savants et d'excellents laboureurs. Le jour leurs robes blanches apparaissaient ça et là dans la campagne, penchées sur les travaux de la terre; et, le soir, on les voyait passer de pilier en pilier, sous les arceaux du large cloître, avec un murmure de conversation ou de prières.

Il y avait parmi eux un jeune religieux, du nom de Norbert, qui était un très bon imagier. Dans le bois ou dans la pierre, ou bien avec l'argile qu'il peignait de vives couleurs, il savait façonner de si belles statues de Jésus, de Marie et des saints, que les prêtres et les personnes pieuses venaient les voir de très loin et les achetaient très cher, pour en faire l'ornement de leurs églises ou de leurs oratoires.

Norbert était fort pieux. Il avait surtout pour la Sainte Vierge une dévotion extraordinaire: et souvent il restait des heures devant l'autel de l'Immaculée immobile et prosterné sous son capuchon, les plis de sa robe épandus derrière lui sur les dalles.

Norbert était parfois rêveur. Le soir surtout, en regardant du haut de la terrasse, le soleil s'éteindre à l'horizon, il devenait inquiet et triste. Il aurait voulu s'en aller loin voir d'autres coins du monde que celui où il était.

Le prieur lui disait alors:

—Que pouvez-vous voir ailleurs que vous ne voyez où vous êtes! Voilà le ciel, la terre, les éléments: Or, c'est d'eux que tout est fait... Quand vous verre toutes les choses à la fois, que serait-ce qu'une vision vaine!

Les bons moines étaient très aumôniers: et, comme ils étaient très riches, un jour vint où il n'y eut plus un seul pauvre dans les environs. Alors ils résolurent de construire à leurs frais une magnifique église près de leur couvent.

On abattit sur les pentes boisées qui dominaient le monastère, les plus beaux sapins pour en faire la charpente de l'église. On les équarrit, puis on les scia en les posant sur de hauts trétaux: et tout le couvent fut enveloppé d'une poussière jaune comme de l'or.

Et c'était, au milieu de l'immense solitude, comme une bourdonnante ruche humaine. Chaque ouvrier, en taillant sa pierre pour la cathédrale future, ignorait où cette pierre serait vue des fidèles, mais il savait bien qu'elle serait vue de Dieu, et tous se réjouissaient de collaborer chacun pour son humble part, à l'oeuvre sainte.

Et bientôt, pierre à pierre lentement, l'église monta vers le ciel.

Un des anciens moines du couvent, mort en odeur de sainteté, avait écrit ces mots dans un petit livre de méditations pieuses, qu'il avait appelé l'**Imitation de Jésus-Christ**:

"Ne disputez pas des mérites des saints. Ces recherches produisent souvent des contestations inutiles; elles nourrissent l'orgueil et la vaine gloire d'où naissent la jalousie et les discussions, celui-ci préférant tel saint, celui-là tel autre... L'examen de pareilles questions, loin d'apporter aucun fruit, déplaît aux saints."

Les bons moines manquèrent à ce précepte, un soir qu'ils devisaient entre eux, sur la terrasse du couvent, après l'**Angelus**.

Il s'agissait de savoir sous quel vocable leur église serait placée: et chacun proposait son sentiment et le soutenait avec ardeur.

Le prieur, homme de gouvernement et de tradition, parla le premier:

—Il sied que notre église soit placée sous le vocable de notre fondateur, saint Eustache. Autrement les fidèles croiraient qu'il y a peut-être un plus grand saint que l'illustre anachorète qui a institué notre ordre.

Le sous-prieur dit:

—Les saints les plus vénérables ne sont que de pâles reflets du Christ leur modèle. Si vous m'en croyez, nous consacrerons cette église à Notre-Seigneur Jésus, d'où le salut est venu aux hommes et d'où procède toute sainteté.

Le moine Alcime, âgé de plus de cent ans, si maigre et si tordu par les années, que sa robe blanche faisait des angles comme un linge qu'on aurait mis sécher sur un sarment noueux, prit la parole à son tour:

—Je propose Dieu le Père. On le néglige un peu. On l'oublierait tout à fait si l'usage n'était de réciter le **Pater**. Pourtant c'est lui qui a créé le monde. Pendant plus de quatre mille ans, les hommes n'ont point eu d'autre Dieu. A l'heure présente, beaucoup de peuples l'adorent, qui ne connaissent point son Fils.

Norbert s'était tu jusque-là. Pensif, il regardait pâlir les ors et les pourpres du couchant.

—Moi, dit-il, c'est à la Vierge Marie que je consacrerais ce temple. C'est parce qu'elle fut souverainement pure qu'elle mérita d'être la Mère de Dieu...

Après une discussion assez vive, il fut décidé que le grand portail serait surmonté de la statue de saint Gengoul, patron du noble duc du pays. Un peu au-dessus on placerait la Vierge Marie, et, sur la pointe du pignon, Jésus crucifié.

Norbert fut chargé de sculpter les trois figures.

Il tailla sans beaucoup de zèle la figure de saint Gengoul. Ne sachant pas au juste quelle profession ce saint avait exercée de son vivant, Norbert en fit un chevalier, afin de plaire au seigneur duc. Il le campa droit et raide dans une armure de fer en peignant avec exactitude, sur sa poitrine, les doigts énormes de ses doigts gantelés: ce fut vite fait.

Puis il sculpta, dans un bloc de granit, un Jésus en croix, haut de quatre toises.

Quoique Norbert apportât à cette oeuvre tous ses soins et toute sa piété, il songeait sans cesse à la Vierge Marie, dont il devait ciseler l'image; et il réservait pour elle, sans le dire, tout l'effort de son art et de son amour.

Tout le temps qu'il travailla à la statue il ne voulut pas la laisser voir, sous prétexte que les réflexions de ses frères le troubleraient et embrouilleraient ses idées. Et, seul avec son rêve, il cisela la Vierge Marie telle qu'il l'imaginait.

Longue et drapée de grands plis, la tête inclinée vers les hommes, l'Immaculée leur tendait ses deux mains ouvertes d'où découlent les pardons. A vrai dire, c'était à peine un corps; mais le visage était si beau, les yeux regardaient avec tant de tendresse, la bouche souriait avec une douceur si triste, le geste des mains faisait si bien grâce au monde entier, que la seule vue de cette image donnait envie de prier, de pleurer et d'être un saint.

Lorsque les moines la virent, ils se récrièrent d'admiration; et le prieur lui-même la déclara merveilleusement belle.

Donc, la croix sainte, la statue de la Vierge et celle de saint Gengoul furent placées où il avait été convenu.

L'église était presque achevée. Deux hautes tours flanquaient le portail, pareilles à des faisceaux de colonnettes et de clochetons. Norbert, animé d'un zèle fervent pour la maison de Dieu, passait ses journées sur les toits, au milieu de l'aérienne forêt de pierre, le long des galeries délicatement ajourées, parmi les monstres des gargouilles, sous les arceaux des contreforts.

Même un soir, il ne redescendit point. Il voulait rêver là toute la nuit, à son aise, et surprendre les feux fantasques de la lune au travers de cette architecture.

Il était au sommet de l'une des tours, sur une plate-forme dont la balustrade n'était pas encore posée. Il chercha s'il pourrait voir, de si haut, la statue de sa chère Vierge. Il se pencha, et, bien au-dessous de lui, crut distinguer les deux mains tendues hors de la niche.

Il se pencha un peu plus: son pied glissa, il tombe avec un grand cri.

Dans sa chute il rencontra un échafaudage, rebondit sur le plancher, et fut renvoyé vers le pignon pointu de la façade, où s'élevait la croix de pierre.

De ses deux mains, il s'agrippe aux bras du divin Crucifié: et son corps pendit dans le vide le long de la grande croix.

Elle était trop large pour qu'il pût la serrer entre ses genoux qu'embarrassaient d'ailleurs les plis de sa robe blanche.

Là, face à face avec le Christ, les cheveux hérissés d'épouvante, il le suppliait humblement de le sauver. Puis il se mit à crier de toutes ses forces: mais les bons moines, étant en paix avec Dieu, dormaient d'un sommeil si profond que personne ne l'entendit. Des oiseaux de nuit, effarouchés, tournoyaient au-dessus de sa tête. Ses pieds grattaient la pierre, cherchant en vain un point d'appui. Ses doigts s'écrasaient sur les bras de granit. Ses ongles saignaient: il sentait un poids énorme l'attirer en bas, ses doigts glissèrent, lâchèrent prise...

—Au secours, Vierge Marie! s'écria-t-il.

Et, de nouveau, il tomba...

Il tomba sans se faire aucun mal sur les deux paumes de marbre de la Vierge. Les mains miséricordieuses se relevèrent un peu pour le retenir.

Il s'y endormit comme un enfant dans son berceau.

A l'aurore, les moines l'aperçurent. On dressa de longues échelles. Quand on arriva près de lui pour le délivrer il dormait encore.

"Pourquoi me réveillez-vous?" dit-il.

Il ne conta à personne le rêve qu'il avait fait dans les bras de la Vierge, ni ce qu'elle lui avait dit.

Mais, à partir de cete nuit-là, il montra une dévotion très exacte pour le Christ Rédempteur, pour Marie Immaculée, et vécut dans la plus haute sainteté.

Jules Lemaître.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE WINNIPEG

Monseigneur l'archevêque de Winnipeg a pris solennellement possession de son siège dimanche dernier en l'église de Sainte-Marie, choisie comme pro-cathédrale.

Son Excellence Monseigneur le Délégué Apostolique présidait à cette cérémonie et a imposé le Pallium à Monseigneur de Winnipeg immédiatement après la messe pontificale. Assistaient aussi à la cérémonie, Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface, Monseigneur Budka, évêque des Ruthènes, Mgr Cherrier, protonotaire apostolique, curé de l'Immaculée Conception, Mgr Kidd, prélat domestique, qui a donné le sermon de circonstance, et un certain nombre des membres du clergé de Winnipeg, le plus grand nombre étant retenu chez eux par le ministère paroissial.

C'est un événement d'une très grande portée; la Sainte Eglise en attend beaucoup de bien, et nos voeux vont à la réalisation de ses désirs.

Monseigneur de Winnipeg a devant lui une lourde charge. Les circonstances la rendent de plus délicate et difficile, mais les qualités personnelles du titulaire et les dispositions bienveillantes qu'il a montré au jour de sa prise de possession nous font augurer les meilleures choses.

La "Liberté" est modeste, l'expression de ses sentiments est peut-être quantité assez négligeable; telle qu'elle est, elle s'offre à Monseigneur de Winnipeg pour le seconder de son mieux dans tous les foyers où elle pénètre, et lui faciliter la tâche dans la mesure de ses forces.

Ici, comme ailleurs au Canada, l'élément de langue française n'est pas exigeant: il ne demande qu'à vivre et à se développer comme Dieu l'a fait.

Monseigneur de Winnipeg a bien voulu dire publiquement dimanche dernier, en répondant en français à l'adresse française qui lui fut lue, qu'il ne demandait pas mieux que de nous seconder dans la mesure de ses forces, dans la revendication de nos légitimes libertés. A ce compte, l'harmonie ne saurait manquer de régner, et nous avons bien besoin de paix dans les circonstances présentes.

Nos lecteurs voudront bien lire avec soin l'adresse lue par le délégué de la paroisse du Sacré-Coeur et la réponse en français de Monseigneur. Mieux que nos paroles ces documents diront ce qu'il faut augurer du règne qui commence sous d'aussi bienveillants auspices.

De tout coeur nous disons donc: "Ad multos et faustissimos annos."

DE L'ACTION

Nous tenons à en mettre un modèle sous les yeux de nos lecteurs, et nous leur disons: faites de même, si vous voulez être vraiment patriotes pratiques.

Il y a une couple de semaines un bon Canadien-français de Letellier, — nous pourrions le nommer, car nous savons son nom, — entre chez un marchand de piano à Winnipeg et demande à être servi en français.

En français, connait pas: on baragouine quelques mots qui sont peut-être du **Parisian French**, mais inintelligible à notre bon Canadien et à sa femme qui parlent en français authentique.

L'explication ne fut pas longue: on planta monsieur là avec son **Parisian French** et on prit le chemin du voisin où se trouvait un bon Canadien comme employé.

Marché conclu: $475 argent comptant, car notre homme de Letellier a de l'argent en poche, et le piano est maintenant rendu à destination. La tête que va faire l'autre voisin en apprenant la chose! L'éloquence des piastres est absolument convainquante.

Faites de même: vous serez toujours respectés et servis à souhait quand vous ferez des commandes. Les vôtres y gagneront des situations, car, en définitive, nous sommes les seuls bilingues qui comptent; le **Parisian French** a du plomb dans l'aile, il n'ira pas loin.

Ca c'est de l'action, et une action vaut cent déclaration avec accompagnement de grand orchestre patriotique.

Parlons peu, mais ne perdons pas une occasion d'agir; là se trouve le salut qui ne viendra que de nous et de Dieu, mais Dieu n'aide que ceux qui veulent se remuer.

LARGEUR D'ESPRIT

Nous reproduisions, il y a quelques semaines, un article du **Catholic Register**, admettant carrément que le français est un fait qui s'impose au Canada. Ni la persécution ni les oppositions viendront à bout de le faire disparaître. N'oublions pas que le **Catholic Register** est publié à Toronto.

C'est le tour du **Casket**, d'Antigonish, de s'efforcer d'élargir l'état d'âme d'un certain nombre d'habitants du Canada qui ne voient pas le français d'un oeil favorable. Nos lecteurs trouveront cet article reproduit dans une autre page. Le **Casket** est d'ailleurs coutumier de largeur d'esprit sur ce point où d'autres sont si chatouilleux.

Nous est avis que la paix et la prospérité du Canada y gagneront beaucoup, si, une bonne fois pour toutes, un plus grand nombre de nos amis voulaient bien adopter cette mentalité.

Le français est au Canada pour y rester; on devrait le comprendre d'une manière pratique et agir en conséquence.

LE COIN DES DAMES

L'EPOQUE des fêtes est toujours pour nous, grandes personnes, une occasion de remonter le cours de notre vie, et de nous revoir tout petits, savourant si pleinement les moindres gâteries de parents adorés. De quelles joies, en effet, la venue de l'Enfant-Dieu sur la terre n'était-elle pas alors accompagnée pour nous? Quel est celui ou quelle est celle qui n'a pas compté les jours interminables qu'il fallait vivre avant d'arriver enfin à ce soir bienheureux où l'on suspendrait à la cheminée son bas qu'on trouverait le lendemain matin, gonflé des trésors que le petit Jésus dispense aux enfants sages?

Je me rappelle encore du bonheur immense que j'avais ressenti, une année entr'autres, — j'avais quatre ans, je crois, — alors que j'avais reçu en fait d'étrennes un petit chapelet et un livre de prières, qui fut aussi mon premier livre de lecture. Souvent le soir, munie de celui-ci, j'allais à mon père qui fumait sa pipe... je m'installais debout entre ses deux genoux, et il m'apprenait à lire. J'y mettais tant d'ardeur, que mon père, me croyant fatiguée, m'enlevait sur ses genoux; sa belle tête blanche se penchait sur son bébé, et l'embrassait tendrement: c'était là la récompense rêvée de la petite fille qui s'en allait ensuite rêver aux anges, emportant son précieux volume dans ses bras. Heureux temps que celui-là... et que nous revivons maintenant dans le plaisir des nôtres tant aimés!

Nous songeons à les gâter, et, hélas! il arrive trop souvent que nous abusions de ce désir de leur procurer du bonheur... Avons-nous toujours du tact, je dirais, dans l'achat des souvenirs destinés aux enfants qui nous tiennent au coeur? Maintenant, ce n'est plus comme autrefois — nos mères le disent bien — l'époque de la nouvelle année, et de la première Communion est synonyme d'extravagance de la part des parents. On surcharge les enfants de choses inutiles, voire même nuisibles, par exemple des bijoux. On ne songe pas assez qu'on risque trop souvent en agissant ainsi de glisser dans ces jeunes âmes l'amour du luxe et la vanité, et qu'on fait de ces jeunes êtres des personnages blasés avant qu'ils n'aient quinze ans. Que voulez-vous, on les a comblés; ils ne désirent plus rien et dédaignent même toutes ces choses éblouissantes qu'ils ont devant les yeux. Qu'on n'en soit pas étonné.

Sachons donc proportionner nos cadeaux à l'âge, aux dispositions et talents de chacun, ayant soin de choisir des choses qui élèvent l'âme et qui fassent entrevoir à l'intelligence de ces petits des horizons larges et nobles; trouvons-leur des sujets instructifs, et non de ces fadeurs et sottises que l'on voit trop souvent dans les mains des enfants. Si l'on donne une poupée, rien n'empêche qu'elle soit jolie, quelque prix qu'on y mette, mais de grâce qu'on se garde de leur procurer de ces pantins aux faces répugnantes et bêtes...

Mon Dieu, le terrain est vaste, et il me semble que c'est chose facile de savoir approprier ses cadeaux aux aptitudes et aux goûts de chacun... Quant aux bijoux, ne vaut-il pas mieux vraiment attendre un peu plus tard pour en parer nos chéris dont l'innocence à elle seule en est le plus beau des joyaux?

JACQUELINE DES ERABLES.

18 décembre 1916.

NOEL! Noël! "Chantons tous Noël", la plus ancienne, la plus belle et la plus grande fête de l'année. Elle sourit à tous, pauvres et riches, dissipe la tristesse des chaumières comme elle encourage la gaieté des riches maisons. Tout chante, tout exalte la venue du Divin Enfant. — "Un enfant nous est né!" Plus il est petit, plus notre foi le grandit. — "Hosanna! Gloire au Dieu du ciel et paix sur la terre." Ce cantique des anges trouve son écho dans tous les coeurs. Oui... Puisse le divin Enfant rétablir la paix entre tous les peuples, la paix dans tous les coeurs!

Ah! que cette fête de Noël nous rappelle de touchants souvenirs! Quel bonheur c'était quand nous avions peu d'années d'aller entendre la Messe de Minuit. Notre sommeil absent nous faisait trouver longues les heures précédant le départ pour l'église. Cette nef resplendissante de lumières, de fleurs, et dans un coin la crèche de l'Enfant Jésus sous la voute d'une grotte, tout nous disait que ce jour était le plus beau, le plus joyeux des jours. Maintenant que nous avons passé ce temps heureux de l'insouciante jeunesse où les rêves forment la moitié de l'existence, nous voyons tout de même venir ce jour de Noël avec allégresse mais avec des impressions différentes. Nos sentiments sont mûris par l'âge, mais nous désirons voir les jeunes jouir pleinement de ce jour. En avançant dans la vie nos goûts se modifient et si ces grandes fêtes revêtent un caractère particulier pour les enfants, pour nous elles font une impression profonde, car aux joies de la famille se mêlent celles du passé. Oui Noël est la fête de la famille par excellence! Elle en resserre les liens, rapproche les affections, dissipe les petites dissensions; enfin elle est l'anneau qui enchaîne le cercle familial.

Hélas! cette année encore que de foyers brisés, que de femmes et enfants passeront tristement ce Noël, car celui qui était l'âme de cette belle fête de famille n'est plus, ou bien il est là-bas et dans la froide tranchée il n'a que le rêve et le souvenir pour soutenir son courage. Il pense à ceux qui sont à la maison et qui gardent avec respect sa place au foyer. Malgré le fracas des obus, il se glisse un rayon d'espérance qui vient lui embellir ce jour: espoir de retour espoir de la réunion à la Noël prochaine.

Sachons remercier Dieu et apprécier notre sort, nous qui aurons une Noël joyeuse. Ayons une pensée priante pour celles qui sont tristes en ce jour afin que le Divin Enfant leur donne la résignation pour le présent avec l'espérance pour l'avenir.

GERTRUDE.

RECETTES

"Bonbons du jour de l'an"
Pralines

Ingrédients: 3 tasses de sucre blanc; 1 tasse d'eau froide; $1\frac{1}{2}$ cuillerée à soupe de vinaigre; 2 oeufs (les blancs): 1 tasse de noix hachées; 1 cuillerée à thé de vanille.

Préparation: Faites bouillir le sucre, l'eau et le vinaigre jusqu'à ce que cela tombe en boule dure lorsque vous en jetez un peu dans l'eau froide. Battez les blancs d'oeufs en neige et versez-les sur le sirop. Brassez mais avant que cela devienne trop dur, ajoutez la vanille et les noix.

• • •

Caramel

Ingrédients: $\frac{1}{2}$ tasse de melasse; 1 tasse de sucre; $2\frac{1}{2}$ tasses de lait; essence de vanille.

Préparation: Faites bouillir 15 à 20 minutes. Versez dans un plat beurré et taillez en carrés à votre goût.

Guimauve

Ingrédients: 2 cuillerées (renversantes) à soupe de gélatine; 2 tasses de sucre blanc; pincée de sel; eau.

Préparation: Faites tremper la gélatine dans 8 cuillerées à soupe d'eau froide. Chauffez le sucre dans une demi-tasse d'eau jusqu'à ce qu'il soit dissous. Mettez la gélatine dans le sirop et laissez venir au point d'ébulition. Retirez du feu. Dès qu'il sera presque froid ajoutez le sel et l'essence. Fouettez bien jusqu'à ce que ce soit juste assez pour étendre sur une tôle. Saupoudrez un plat avec du sucre pulvérisé et versez-y la guimauve à l'épaisseur d'un demi-pouce. Laissez refroidir, retournez sur du papier saupoudré de sucre et coupez-la en cubes.

NOEL DE GRAND-PERE

Dans son vieux château de Sologne, grand-père est triste. Noël arrive et ses petits-enfants sont loin.

Paris les retient dans son tourbillon de plaisirs fiévreux: visites, réceptions, matinées, magasins, théâtres, et l'on préfère ces vacances mouvementées mais fatigantes au calme bienfaisant du domaine familial, perdu au fond des grands bois, sous un blanc linceuil de neige où l'on brûle un tronc d'arbre dans la cheminée, mais où l'on ignore chauffage central, électricité, téléphone.

Si les enfants allaient prendre froid? S'ils allaient tomber malade? S'il fallait d'urgence un médecin?

Une heure de voiture pour aller au village ou à la gare!

"Vous comprenez, grand-père?"

Grand-père, qui depuis sa petite enfance — et il a quatre-vingt ans, — a passé tous ses hivers au vieux nid de sa race, pourrait répondre que bien des marmots avant lui ont couru pieds nus sur les dalles, dans leurs longues chemises de nuit, pour aller voir ce que le petit Jésus avait mis dans leurs souliers et qu'ils ne sont pas tous enrhumés pour cela. Mais la marmaille d'aujourd'hui est de pâte plus fine et plus fragile.

"Vous comprenez, grand-père?"

Grand-père comprend et s'incline sans insister, mais quand on veut l'entraîner aussi vers la capitale, il refuse nettement.

Il n'admet pas que les parents suivent les enfants au lieu de les précéder, que l'autorité vienne d'en bas et non d'en haut, et il ne saurait pactiser avec certaines faiblesses. D'ailleurs, on a d'autres devoirs qu'envers les siens.

Sauf aux jours néfastes où la Révolution fermait les églises, dispersait prêtres et châtelains, le banc seigneurial n'était jamais resté vide à la messe de minuit et s'ils ne le voyaient plus, les pauvres gens dont il est le protecteur et le guide croiraient que la dernière étoile vient de s'éteindre au ciel. Et c'est pourquoi, malgré sa tristesse paternelle, grand-père reste seul dans son vieux château.

• • •

Mais son morne foyer veut les autres joyeux. Et sur son grand cheval paisible, il s'en va de porte en porte comme un bonhomme Noël, un peu en avance, afin que partout, il y ait de la chaleur, du bien-être et de la joie; et tout cela sort de l'inépuisable hotte sous forme de bois pour le bûcher, de farine pour la huche, d'épais tricots pour les vieux, de bons souliers pour les petits. Et après le nécessaire, le superflu: une vieille bouteille pour le dessert, un lapin pour la fricassée, une poule pour mettre au pot, car en cela et en bien d'autres choses encore, il rappelle le bon roi Henri; aussi est-il populaire comme lui. Parfois, cependant, il gronde, se fâche en découvrant quelque misère cachée, quelque pauvre honteux, quelque malade sans médecin. N'est-il pas là? Peut-il deviner toutes les souffrances? Le prend-on pour un ogre?

Un aide-jardinier phtisique dissimule son état, crainte d'être renvoyé, et se surmène de travail, sa femme aussi. Défense expresse de se présenter au château autrement que pour la paye.

La veuve d'un condamné se voit fermer toutes les portes et ne sait où se loger avec sa nichée? On l'hébergera dans les dépendances, et elle n'aura pas un propriétaire exigeant. Une pauvre malade n'a qu'un méchant grabat pour elle et son enfant... Grand-père s'indigne.

"Vous voulez donc lui donner votre fièvre?

—Mais, monsieur, je n'ai qu'un lit.

—Et au château? Il n'y en a pas peut-être? Je vous en enverrai un avec toute la literie; votre marmot n'aura qu'à se fourrer dedans.

—Oh! Monsieur...

—Quel âge a-t-il?

—Six ans, monsieur.

—Comment s'appelle-t-il?

—Clément.

—Ah! est-il fort, au moins?

—Pas trop, monsieur, mais il est très sage et apprend bien.

—Mieux vaut qu'il soit diable et se fasse des joues. Vous l'enverrez demain au château pour l'arbre de Noël.

Et grand-père s'en va, sans écouter les remerciements, mais en oubliant un billet bleu sur la cheminée.

Ouf! la tournée est finie; le cheval est fatigué; le maître aussi.

Il est capable de s'endormir à la messe de minuit! Mais il est content tout de même, il a semé tant de bonheur qu'il lui en est resté aux doigts. Cependant tout en regagnant lentement le château, il a parfois un soupir mélancolique... il pense à un autre petit Clément, pas bien fort non plus, et dont il porte toujours le deuil dans son coeur. C'était le plus aimé de ses petits-fils; peut-être parce qu'il devait l'être moins longtemps. Frêle et délicat, comme sa mère, il avait ses grands yeux bleus profonds. S'il vivait encore, grand-père ne serait pas seul! Il aimait ce vieux château de Sologne où, hélas! on l'avait envoyé trop tard se retremper au sein de la bonne nature. On y était si bien tous deux!

Bêtes et gens, tous le chérissaient et le gâtaient à l'envie. Virginie, la cuisinière, se surpassait dans ses crèmes, ses gâteaux. Le jardinier lui réservait les plus belles poires de son fruitier. La jolie Gavotte gambadait autour de lui et Mylord hennissait doucement quand on l'asseyait un instant sur son dos, où il ne pesait pas lourd, pauvre mignon!

Grand-père veillera sur l'enfant qui porte son nom.

Sur la route blanche, baignée de la clarté lunaire, grand-père revient de la messe de minuit. Il n'a pas dormi, mais maintenant il somnole un peu confiant dans sa monture...

Hein, qu'est-ce qu'il y a?

Le cheval a fait un écart... Un petit enfant est là, sur son passage.

"Quoi! Que fais-tu là, petit?

—Je suis le petit Clément; maman m'envoie au château pour l'arbre de Noël.

—A cete heure!... elle est folle!... tu vas être gelé!

—Si vous voulez me prendre dans votre manteau?

—Voyez-vous ça! Ouste! mon bonhomme, as pas peur! Comme il ramasserait un oiselet tombé du nid, il le cueille dans la neige, l'assied devant lui, rabat les plis du manteau pour le préserver du froid. L'enfant se blottit frileux contre la robuste poitrine et Mylord hennit doucement comme pour son petit maître. Alors grand-père éprouve une grande sérénité, une paix délicieuse descend dans son âme; il oublie ses amertumes, ses tristesses, ses deuils, son coeur se réchauffe au contact de ce petit coeur d'oiseau qui bat vite, vite, contre le sien... Il communie avec l'Eternelle Bonté, qui dans cette nuit divine, a aussi communié avec l'enfance. Le ciel s'entr'ouvre. L'étoile des bergers lui sourit, et dans la lumière plus diaphane qui joue sur les cheveux blonds, on dirait son petit Clément...

"Mais oui, grand-père, c'est moi!

Débarrassé du lourd manteau, devant la haute cheminée où flambe joyeusement la bûche de Noël, il n'y a plus à s'y tromper, et Gavotte gambade avec de petits jappements de reconnaissance.

Grand-père éperdu n'ose en croire ses yeux...

"Le bon Dieu nous a donné congé. Maman m'a envoyé réveillonner avec toi. As-tu quelque chose de bon?

L'en cas est là tout servi. Virginie a-t-elle deviné le petit convive? Mais il y a une crème au chocolat et un fondant au rhum! On fait dînette les deux. La cuisine céleste est-elle meilleure? En tout cas, on n'est pas plus heureux au Paradis!

. . . .

Ding! ding! dong! Ding! ding! dong!

Grand-père s'est endormi à la messe! Il se réveille en sursaut...

Que va dire Monsieur le Curé?

Mais, dans sa crèche, entre l'âne et le boeuf, Jésus sourit. N'est-ce pas lui qui a envoyé ce joli rêve de Noël au grand-père esseulé? Car ce n'est qu'un rêve, hélas! les écoliers de là-Haut n'ont pas de vacances, et le petit Clément est toujours en paradis...

Mais le petit Clément qui est ici-bas mangera sa part du gâteau et grand-père la fera plus grosse en mémoire de l'ange envolé.

H.-A. Dourliac,
"Bulletin de l'Oeuvre Expiatoire"

LE NOEL DE GRAND'MERE

Lentement au ciel gris, les flocons tourbillonnent
La sombre nuit d'hiver descend du haut des cieux
Mais dans chaque clocher toutes les cloches sonnent,
Et dans chaque foyer, tous les coeurs sont joyeux.

C'est Noël! C'est Noël! le jour de grande joie!
Le Noël des petits, le Noël des grands.
La famille s'unit près du feu qui flamboie,
Et l'enfant se blottit, heureux, vers ses parents.

Pourtant grand'mère est seule en sa chambre tranquille
Personne n'est assis à son humble foyer
Seule elle a survécu de sa grande famille
Et personne ce soir ne viendra l'égayer!

Repoussant le gros livre, elle a levé la tête
Ses beaux yeux fatigués cherchent dans le lointain
Le souvenir du temps où la famille en fête
S'unissait à Noël autour du grand sapin.

C'était si bon de voir dans leur grâce enfantine
Ces chers petits jouer et chanter gentiment
Il était doux le son de leur voix argentine
Appelant en riant leur bonne grand'maman.

Mais tous ils sont partis: tous ont quitté la terre
Le même mal, un jour, les a tous terrassés,
Et ces voix qui sitôt n'auraient pas dû se taire
Reviennent dans son coeur parler des jours passés.

Ces voix qui font pleurer la grand'mère en silence
Apportent cependant à son coeur oppressé
Un rayon de bonheur, un éclair d'espérance
Un baume à la douleur terrible du passé.

Non! ce soir, le foyer ne restera pas vide,
Le sapin de Noël, comme aux beaux jours d'antan,
Brille déjà là-bas de sa clarté limpide:
Il brille pour fêter ceux que grand'mère attend.

Elle sait que le pauvre a besoin qu'on l'appelle
Alors, en souvenir de ceux qui sont partis,
Elle a voulu, ce soir, rassembler auprès d'elle
Les pauvres qui n'ont pas de Noël au logis.

"Bulletin Mensuel."

LE TRAIN DE PLAISIR

Encore le Train de Plaisir. Vive Cassegrain! Le Lauréat! La Médaille d'or du grand concours agricole! C'est le cri désopillant que Letellier entendra jeudi le 28 décembre. Eh bien oui! LaVérendrye de l'A. C. J. C., sur l'invitation de M. le curé Jutras, ira répéter dans la salle municipale de Letellier la fameuse comédie qui repose: "Le Train de Plaisir", d'après Hennequin. Suivre Cassegrain et son fils Antonin de Paris à Monaco, rire tout le long de quatre actes sans désemparer, c'est justement ce qu'il faut entre Noël et le jour de l'An. Surtout quand pareille recréation a pour effet puissant de soutenir une oeuvre comme l'Association d'Education l'on ne manque pas ça. Vive Cassegrain! Vive l'A. C. J. C.! Vive le Train de Plaisir!

Saint-Jean-Baptiste

Que de courage avaient les premiers pionniers qui vinrent s'établir dans les terres inhabitées, sauvages et non cultivées de l'ouest canadien! Que de misères ils eurent à endurer! Que de travaux il leur fallut entreprendre pour parvenir à avoir une petite terre cultivable! Voilà le courage des premiers pionniers de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste laquelle fut connue d'abord sous le nom de la Rivière aux Prunes.

Le premier qui arriva fut M. Antoine Vendale, en 1869; il demeure encore ici. Il prit une terre sur les bords de la rivière Rouge. Bientôt arrivèrent d'autres métis! MM. Prospère Ducharme, Louis Vendale, Antoine Roger, Aimable Beaudry, tous avec leurs familles.



FEU M. L'ABBE FILION

Ils s'établirent sur les bords de la rivière. Dans ce temps-là, il n'y avait aucun chemin de fer, et la seule voie de communication et de transport était la rivière Rouge. La nourriture consistait des produits de la pêche et de la chasse. L'on se servait de la graisse des poissons pour cuire les aliments. Les premiers Canadiens qui vinrent visiter cette région furent MM. Théophile Thibault et Louis Mareil, des Etats-Unis. Leur but était d'aller s'établir à S.-Boniface mais quand ils passèrent ici, les métis leur demandèrent de rester. Ils cédèrent aux instances de ceux-ci et passèrent l'été sous une tente, où il y avait tant de moustiques et se firent tant manger qu'à l'automne ils se décidèrent à retourner aux Etats-Unis pour ne plus revenir. Ils passèrent par Saint-Boniface, et là, Mgr Taché les conjura les larmes aux yeux de revenir avec d'autres colons. Au printemps suivant, 1876, ils revinrent avec MM. Pelissier, Antoine Lavallée Napoléon Roy, Charles St-Godard. A l'hiver tous se bâtirent de petites cabanes, la saison fut très rigoureuse. Les murs et le plafond des maisons étaient couverts de glace.

La première culture se fit par Antoine Vendale et Antoine Lavallée, en 1876, ils furent assez heureux.

Mais en 1877 ce fut presque une année de disette complète. Nos colons après avoir semé leurs terres, virent avec tristesse le fruit de tant de labeurs et de peines, mangé par les sauterelles. Celles-ci s'abattirent sur le terrain en si grand nombre que la terre en était couverte. Elles s'introduisaient dans les maisons, mangeaient le linge et étaient une cause d'ennuis de toutes sortes. En 1897 une nouvelle épreuve attendait nos pauvres colons, la rivière gonflée par l'eau des terres déborda, causant beaucoup de dommages. Plusieurs familles virent leur maison envahie et furent obligées de chercher refuge ailleurs, la terre ne fut plus qu'une immense nappe d'eau, cependant ceci n'arrêta pas la piété, et le dimanche on pouvait voir à la porte de l'église une cinquantaine de petites chaloupes, venues de toutes parts, pour amener les fidèles rendre leurs hommages au Divin Maître. Enfin à la joie de tous, l'eau se retira peu à peu; les semences furent très retardées, naturellement les récoltes ne furent pas très abondantes.

Cependant tous ces revers ne découragèrent pas notre vaillante petite troupe. Soutenus par les affectueux conseils de leur bon curé, les paroissiens se remirent à l'oeuvre comme dans les années d'abondance.

Le premier missionnaire qui vint visiter la mission de la Rivière aux Prunes fut M. l'abbé J. Proulx, curé de Sainte-Agathe, il la desservit depuis 1871 jusqu'en 1875. En 1875 M. l'abbé David Fillion, qui venait de la province de Québec, le remplaça. M. l'abbé Fillion était venu en 1873 se joindre à la vaillante petite bande qui, sous la direction du regretté Mgr Taché, venait ouvrir de nouvelles paroisses dans les vastes prairies de l'Ouest. De Montréal à Sarnia, le trajet se faisait par chemin de fer, et de là à Port Arthur, en bateau, et de Port Arthur à Winnipeg, par les moyens les plus primitifs en charrettes traînées par les boeufs. La dernière partie du trajet prenait douze jours. M. Fillion arrivait à l'archevêché de Saint-Boniface le 22 septembre. Durant sa première année de séjour au Manitoba, M. Fillion desservit plusieurs places environnantes de Saint-Boniface. En 1874 il fut nommé curé de Sainte-Agathe qu'il desservit jusqu'en 1877. Durant les premiers mois de 1877 M. Fillion en compagnie du R. P. A. Lacombe, O.M.I., visita plusieurs centres des Etats-Unis et ces deux zélés missionnaires réussirent à repatrier 400 familles canadiennes qui vinrent s'établir au Manitoba. On confia alors au Rév. M. Fillion les missions de Saint-Pie, la Rivière aux Prunes, Saint-Joseph, Emerson, Saint-Joe, Saint-Vincent et Pembina où le ministère devait s'exercer dans les résidences des citoyens à l'exception de la Rivière aux Prunes, où une petite maison servait d'école et d'église.

Au cours de l'année 1877, la mission de la rivière aux Prunes fut érigée en paroisse sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste, et M. Fillion en fut nommé curé. Il y construisit une chapelle de 30 par 40 pieds, qui sert actuellement de presbytère. La paroisse alors se composait de 20 familles canadiennes et autant de familles métisses. En 1880 la première cloche fut bénie par Mgr Taché et c'est cette même cloche qui se fait entendre tous les jours. En 1884 la première église fut érigée, les dimensions étaient 85 par 45 pieds. Il y avait alors 100 familles catholiques.

En 1878 il y eut des troubles, pour cause d'élection, les Canadiens élurent un de leur nationalité, M. Taillefer. Les Anglais de Morris, fâchés de ce choix, vinrent à Saint-Jean-Baptiste pour se faire livrer M. Taillefer et M. Turenne, l'officier rapporteur qui restaient au presbytère. Ce fut M. l'abbé Fillion qui leur ouvrit la porte et quand il sut leur motif, il leur défendit d'entrer. Les Anglais voulurent faire des résistances mais M. Fillion en prit un qui était entré et le mit à la porte. Les Anglais retournèrent confus. Le lendemain, ils revinrent, ne pouvant s'emparer de M. Taillefer, ils saisirent M. l'abbé Charbonneau, l'assommèrent à coups de bâton, l'emmenèrent à Morris. M. Charbonneau était à demi mort lorsqu'il fut recueilli par une famille protestante, qui le soigna avec beaucoup de bonté. Les Orangistes n'avaient pas assouvi leur haine, ils allèrent chez cette famille pour se faire livrer leur prisonnier, mais leur démarche n'eut aucun succès. La femme du logis, armée d'un grand couteau, les obligea à se retirer, doublement confus, à la pensée qu'ils avaient fui devant la faible force d'une femme. En 1877 M. Parenteau vint s'établir, et bâtit le premier magasin et le bureau de poste. Il était obligé d'aller à Morris ou à Emerson pour chercher le courrier.

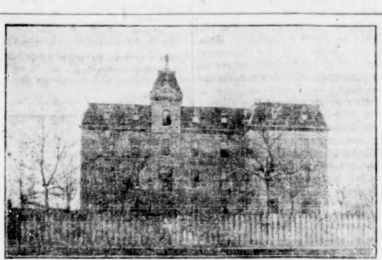


M. L'ABBE ST-AMANT

En 1877, le premier bac fut construit par MM. Moïse Marion et Charles St-Godard. La première traverse fut faite le 24 juin, ce fut une très grande amélioration, car jusqu'à ce temps la traverse se faisait en charrettes tirées par des boeufs qu'on excitait à nager moyennant bon nombre de coups de fouets.

Il y eut aussi un petit moulin à farine de bâti, mais en 1895 le gros moulin qui existe encore fut construit par un M. Frill et le premier meunier fut M. Fitzhurne, un Allemand; le vieux moulin servit de fromagerie.

Le premier élévateur fut construit par M. Pierre Paranteau. En 1885, le premier chemin de fer fut construit, ce qui rendit un grand service à la paroisse, car avant, il fallait quinze jours pour aller à Winnipeg. Le trajet se faisait en charrettes traînées par des boeufs, il n'y avait pas de chevaux. De 1877 à 1885 il y eut une compagnie de soldats, et M. Théophile Thibeault en était le capitaine. M. T. Thibeault s'illustra encore par son grand dévouement à rendre service à tous ceux qui étaient dans le besoin. Le premier juge de paix fut M. Beaudry, qui résidait ici. Il était chargé des territoires entre Saint-Boniface et les Etats-Unis.



LE COUVENT DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le premier maître d'école fut M. Fillion et le deuxième M. Joseph Baril. La classe se faisait dans le haut du presbytère. En septembre 1893, sur les instances réitérées de M. le curé, Mgr de Saint-Boniface envoya quatre Révérendes Soeurs de la Charité qui voulurent bien se charger de l'école du village. Elles y demeurèrent deux ans et furent alors remplacées par les Révérendes Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie au nombre de six. En 1897 ces religieuses firent ériger, à leurs propres frais, une maison de 64 par 32 pieds, pouvant recevoir plus de cent-vingt élèves.

En 1904 les Frères de la Croix de Jésus vinrent prendre la direction de l'école des garçons, ces bons Frères se dévouèrent avec beaucoup de zèle pendant dix ans. Le collège fut construit en 1906. Depuis 1914 cette école est sous la direction de maîtres laïques, soucieux de remplir leurs devoirs d'instituteurs et d'éducateurs. Il y a cinq écoles dans la paroisse, à part du couvent et du collège. Ce qui prouve que les gens de Saint-Jean-Baptiste savent apprécier les grands bienfaits de l'éducation. Le 1er juillet 1902 fut célébré le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la paroisse.

Il y eut en cette circonstance une grande excursion de Winnipeg. Une messe pontificale fut célébrée en plein air, par Sa Grandeur Mgr Langevin. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Rouleau, du séminaire de Sainte-Thérèse, P. Q. Des discours patriotiques furent prononcés par le président de la Société de Saint-Jean-Baptiste, M. N. Comeault, MM. les abbés N.-B. Dugas, Fillion, M. Rouleau, J. Blais, J. Vacha, J.-M. Lacosse, M. le sénateur Bernier, l'honorable M. Larivière.

Le soir il y eut une grande séance donnée par les élèves du couvent. Le martyre de Sainte-Agnès, drame en quatre actes, fut rendu avec grand succès.

Le 2 juillet 1905, la paroisse avait le grand plaisir et l'insigne honneur de voir un de ses enfants se consacrer au Seigneur. M. A. Sabourin était ordonné prêtre par Sa Grandeur Mgr Langevin. Après un court séjour dans sa famille, le nouveau prêtre partit pour Rome. Il passa deux ans au Collège Canadien. A son retour, M. l'abbé Sabourin passa au rite Ruthène et depuis ce temps, il se dévoue avec un grand désintéressement dans la paroisse de Sifton et les missions environnantes.

En 1913 eut lieu la grande célébration de la fête de la Saint-Jean-Baptiste. Mgr Langevin était présent, ainsi qu'un grand nombre de prêtres. Plus de 4,000 Canadiens avaient répondu à l'aimable invitation du pasteur, M. l'abbé J.-C. St-Amant, et des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste. La fête s'ouvrit par la procession et la célébration du Saint Sacrifice de la Messe, en plein air, par Sa Grandeur Mgr Langevin. Le sermon fut donné par le R. P. Portelance, o.m.i. Dans l'après-midi, pendant que les jeunes s'amusaient les plus âgés, réunis en Congrès, sous la présidence de Sa Grandeur, traitaient la question des Caisses populaires.

Saint-Jean-Baptiste a eu l'honneur de recevoir la visite de hauts personnages, Mgr Fabre, archevêque de Montréal, Mgr Racicot, évêque auxiliaire de Montréal, Mgr Bruno, évêque de Nicolet, Mgr Roy, évêque auxiliaire de Québec, l'honorable Chapelion, Wilfrid Laurier. Ces distingués visiteurs furent étonnés de trouver une paroisse si bien organisée sur les bords de la rivière Rouge.

Le 12 janvier 1907, au matin, retentit cete douloureuse nouvelle: "M. le Curé est dangereusement malade, M. le Curé se meurt." A peine quelques paroissiens eurent-ils le temps de se rendre au presbytère, que leur bon curé, cher à tous, expirait avant même qu'on puisse le voir. Son service eut lieu le 15 janvier au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles. Mgr Langevin prononça l'oraison funèbre dans une voix entrecoupée de sanglots. Les paroissiens perdaient un pasteur dévoué, un bon père et un bienveillant appui dans le malheur. Tous lui gardent un souvenir des plus reconnaissants. On se demandait avec anxiété qui prendrait charge de la paroisse. Mgr trouva un digne remplaçant dans la personne de M l'abbé St-Amant, qui depuis dirige la paroise avec un zèle et un dévouement admirés de tous.

En 1911, M. le Curé établit la Caisse Populaire et la Caisse Scolaire. Le but de cette Caisse est d'enseigner l'économie à tout le monde, et plus particulièrement aux petits enfants, en leur faisant mettre à la banque l'argent qu'ils seraient tentés de dépenser inutilement. C'est une oeuvre paroissiale qui prospère et qui rend de grands services. Saint-Jean-Baptiste est la première paroisse dans le diocèse qui établit une institution de ce genre. M. le Curé vient encore de former un cercle de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne.

Cette année, d'utiles améliorations furent faites dans notre petit village. La banque d'Hochelaga a su utiliser l'hôtel en y établissant une agence, ce qui rend de grands services aux gens de Saint-Jean-Baptiste. Ils ne sont pas obligés d'aller à Winnipeg pour les affaires financières.

M. Thomas Beaubien, avocat, a établi un bureau dans le même endroit. Il est à la disposition des gens chaque vendredi.

M. Edouard Comeault a fait bâtir près de son magasin une balance publique. Un puits a été creusé au centre du village. Toutes ces améliorations favorisent grandement le public.

Alma Comeault.

Sans doute, en principe, la maladie, conséquence du péché originel, pèse sur toute l'humanité. Mais la licence des moeurs et les excès de toute nature n'en accroissent pas moins les ravages.

Autour de la Ferme



SON ET LUZERNE

Ce titre nous est suggéré par un petit bout d'article où nous lisons que le son pour nourrir les vaches laitières se vend $32 la tonne!!

Trente-deux piastres la tonne! C'est énorme; et quelle économie à faire en substituant la luzerne au son.

M. Villeneuve, conférencier agricole fort au courant des choses de l'industrie laitière, prouvait un jour devant nous, analyses chimiques en mains, que la luzerne contient autant de substance propre à produire le lait que le son.

Remarquez maintenant, amis cultivateurs, qu'un champ de luzerne bien préparé produit jusqu'à quatre tonnes à l'acre. Le prix du son étant actuellement de $32 la tonne, voyez un peu quel profit vous rapporterait une dizaine d'acres de luzerne, si vous avez un troupeau de vaches laitières pour la leur servir.

Ce n'est donc pas forcer le langage de proclamer un champ de luzerne une mine d'or. C'est absolument vrai.

Et vous trouverez nombre de cultivateurs qui vont encore chercher à cinq et six milles un foin de prairie qu'ils ont récolté à force de travail, car il n'a guère produit qu'une tonne par deux acres, alors qu'ils pourraient avoir chez eux quelques acres de luzerne qui leur donneraient du quatre tonnes à l'acre, et quatre tonnes de fourrage qui vaut quatre fois l'autre, en qualité.

Voulez-vous rester pauvres, continuez à faire du foin de prairie naturelle, et si vous voulez consommer bientôt votre ruine, allez vendre ce foin au marché.

Voulez-vous faire des profits, cultivez la luzerne et n'en vendez pas: c'est trop précieux. Faites la manger à vos vaches; vous ferez une magnifique récolte de lait et de boeuf.

Pas de son, pas de foin naturel; de la luzerne, du blé d'Inde et de la bonne paille. Vous pouvez avoir tout cela chez vous. Pourquoi payer $32 la tonne de son?

AGRICULTEUR.

PLANTES FOURRAGERES

La provision de graines.—C'est naturellement pendant l'hiver que l'on fait sa provision de semence pour la saison prochaine. C'est pendant cette période de l'année que l'on doit nettoyer parfaitement les graines des plantes fourragères qui ont été produites sur la ferme et faire l'essai de leur germination. La semence de luzerne, de trèfle, de graminées, de navets, de carottes et de maïs (blé d'Inde), doit contenir 80 à 100 pour cent de graines bonnes à germer; d'autre part, les graines de betteraves fourragères et de betteraves ordinaires doivent donner au moins 135 germes sur 110 glomérules. Souvent les graines qui sont conservées dans un mauvais endroit perdent leur vitalité et ne poussent plus. Pour prévenir ces pertes, voyez à ce que toutes les graines soient emmagasinées d'une telle façon qu'elles se tiennent sèches et fraiches jusqu'à ce que vous en ayez besoin.

Si vous êtes obligés d'acheter de la semence, faites en sorte de vous procurer les variétés qui conviennent le mieux au district; il existe de grandes différences dans la productivité des variétés; souvent la récolte est pauvre ou franchement mauvaise parce qu'on a choisi une pauvre variété. La différence de rendement entre les variétés de betteraves fourragères les moins productives et les plus productives, essayées la saison dernière à la ferme expérimentale d'Ottawa a été de 27 tonnes à l'acre. Quoique cultivée dans le même champ que d'autres et dans des conditions identiques, la variété la moins bonne n'a apporté que 20 tonnes à l'acre, tandis que la meilleure a rapporté 47 tonnes à l'acre. Il est donc important de choisir les meilleures variétés.

Le service des plantes fouragères fait continuellement des expériences sur ce point et sera heureux d'offrir des conseils.

Racines porte-graines.—Tous les cultivateurs qui récoltent des racines pour la vente, devraient mettre soigneusement de côté quelques racines bien choisies pour en obtenir de la graine la saison prochaine. Si ces racines sont emmagasinées dans la cave, il faut les trier de temps à autre pendant l'hiver et enlever toutes celles qui présentent des signes de pourriture. Alors même que l'on prend les plus grandes précautions en les mettant en cave, il arrive souvent que quelques racines reçoivent des meurtrissures au cours des manutentions. Ces racines pourrissent généralement et font pourrir les autres. Souvent une racine légèrement endommagée est la cause indirecte de la perte de toute la provision de racines porte-graines. Il est donc très important que les racines conservées pour la production de la graine soient soigneusement débarrassées de toutes les racines endommagées et malsaines pendant leur conservation.

Pour tous renseignements sur la production d ela graine de racines et les plantes fourragères en général, écrire au spécialiste en plantes fourragères, ferme expérimentale centrale, Ottawa.

F. S. BROWNE,
Adjoint à l'agrostographe du Dominion.

CEREALES

Grain de semence.—Occupez-vous le plus tôt possible du grain de semence que vous voulez confier au sol ce printemps. Si vous n'avez pas cultivé de champ spécial dans ce but l'été dernier, ce que vous aurez de mieux à faire sera de nettoyer très soigneusement à la main, la récolte principale rentrée en automne. On n'est jamais assez riche pour se permettre le luxe de semer des graines de mauvaises herbes; on ne l'est pas non plus pour semer du grain plus ou moins mélangé d'autres types. Le tarare devrait fournir de la semence bien nourrie, sans graine de mauvaises herbes. Si les graines sont mélangées, par exemple s'il y a de l'avoine avec le blé ou de l'orge avec l'avoine, il sera nécessaire et très utile de trier à la main deux ou trois boisseaux pendant l'hiver, afin d'avoir un champ d'un acre ou deux qui fournira une provision de semence pure pour l'année suivante. Le triage à la main peut paraître bien fatiguant à ceux qui ne l'ont pas essayé, mais on peut beaucoup accomplir au cour de quelques semaines en y consacrant une heure ou deux à la fois et sans trop se fatiguer les yeux. Si l'on entretient des doutes sur la vitalité de la graine, il faut en faire l'essai avant que l'hiver soit très avancé.

Les laboratoires du gouvernement fédéral sont toujours à la disposition du culvtivateur qui désire obtenir un rapport officiel sur son grain,mais on peut toujours, si on le désire, faire soi-même l'essai de son grain, sans attendre. Il suffit de mettre environ deux cents graines entre deux feuilles de papier buvard ou entre deux linges que l'on tient humides pendant quelques jours. Une assiette de table ordinaire recouverte d'une autre assiette renversée convient également très bien pour cet essai.

Il ne faut pas laisser sécher le grain après l'avoir humecté, il ne faut pas non plus l'exposer à la gelée. Au bout de six jours, disons, les germes sortant de la graine la plus vigoureuse seront suffisamment développés. Les graines qui mettent très longtemps à germer produisent généralment des plantes faibles. Si la quantité de graines donnant des germes forts est de moins de 90 pour cent du total, il sera nécessaire d'en augmenter la quantité, de façon à avoir le nombre voulu de grains vigoureux à l'acre.

Changement de semence.—Le meilleur conseil que l'on puisse donner à ce sujet est le suivant: —**Ne changez de semence que lorsque vous êtes sûr que celle que vous obtenez est supérieure à l'ancienne.** Ce nouveau grain que vous vous procurez doit être identique à la variété et exempt de graines de mauvaises herbes. On court un très grand risque en faisant venir de la graine de loin; elle peut contenir des mauvaises herbes nouvelles et dangereuses.

Si vous avez des raisons de croire que vos champs ne rendent pas en proportion du caractère de la fertilité du sol et du temps passé à sa préparation, il pourrait être bon de prendre quelques nouvelles variétés de grain parmi les listes des variétés recommandées pour votre district et d'en faire l'essai. Semez la nouvelle espèce à côté de l'ancienne la première saison, et comparez soigneusement leurs mérites respectifs.

Achat de la semence.—Si vous devez acheter de la semence, renseignez-vous de bonne heure en hiver sur ceux qui ont de la graine à vendre. Ne faites jamais de gros achats de semence avant d'en avoir vu un échantillon et de vous être renseigné sur sa faculté germinative et sur la quantité d'autres graines qui s'y trouvent. Le céréaliste du Dominion sera heureux d'indiquer, à tous ceux qui se proposent d'acheter du grain de semence, les endroits où ils pourront peut-être se procurer les variétés qu'ils désirent. Nous prions les cultivateurs qui ont du grain de semence à vendre de nous écrire.

Distribution gratuite d'échantillons. —La ferme fera une distribution gratuite d'échantillons de grain de semence pour la saison de 1917. Les cultivateurs qui désirent essayer une autre variété que celle qu'ils connaissent déjà pourront ainsi se procurer un échantillon gratuit. Nous fournissons cinq livres de semence pour le blé, l'orge et les pois et quatre livres pour l'avoine. Nous ne pouvons envoyer qu'un échantillon de grain à chaque ferme. Ecrivez au céréaliste du Dominion à Ottawa qui vous fournira les blancs de demande. Inutile d'affranchir.

C. E. Saunders,
Céréaliste du Dominion.

LE MERITE

La déclaration est de protéger le Canadien-français et en plus de s'entr'aider sérieusement, avant de donner gain de cause aux sociétés anglaises daignant s'emparer du territoire canadien-français; en faisant les affaires sous de fausses représentations d'enseignes, etc., etc. Etant Canadien-français personnellement et profitant du dévouement de l'honnêteté, du travail assidu et de tant d'années d'expérience que nos deux jeunes Canadiens-français de la Compagnie Desajrdins et Frère, de Saint-Boniface, Man., ont su faire honneur à leurs braves amis, qui, en remerciement du respect qu'ils daignent prouver de jour en jour par leur compagnie qui deviendra sous peu la plus avantageuse et la plus agréable du public canadien-français.

Oui, il faut par ce fait, qui est méritoire, déclarer que la seule maison canadienne-française du Manitoba est la Compagnie Desjardins et Frère, de Saint-Boniface, non pas les maisons anglaises qui se font représenter par des Canadiens-français pour enlever le mérite du brave jeune Canadien.

Ce sont les deux messieurs Desjardins que nous réclamons, qui ont une existence de onze années, qui sont les seuls Canadiens-français, et à qui le droit leur est dû par leur bonne conduite et la charité qu'ils ont daigné faire pour le Canadien pauvre, tout en étant toujours trompé en essayant de leur enlever le mérite qu'ils doivent et devront recevoir du public canadien-français à l'avenir.

Communiqué.

AVIS IMPORTANT

Aux Français nés en 1898

L'Agent Consulaire de France à Winipeg invite tous les Français nés en 1898 et les omis des classes précédentes à réclamer sans retard leur inscription sur les tableaux de recensement de la classe 1918 en vue de l'établissement des listes de cette classe.

Les pièces nécessaires à cette inscription leur seront fournies sur leur demande à l'Agence Consulaire de France et devront être retournées avant le 15 février 1917.

Les intéressés qui auraient un cas d'exemption à faire valoir devront joindre à leur dossier un certificat médical relatant avec détails et précision leur état de santé et concluant sur leur aptitude au service militaire; mention devra être faite de la taille, du poids, de l'acuité visuelle.

Les ajournés des classes antérieures sont soumis aux mêmes obligations dont l'exécution leur est expressément rappelée pour qu'ils puissent sans nouveau délai faire régulariser leur situation militaire.

Par ordre,

Le Gérant de l'Agence Consulaire de France.

J.-H. Bourgouin.

Winnipeg, le 21 décembre 1916.

LES ECOLES SEPAREES D'OTTAWA

Pas une seule nomination reçoit de l'opposition et tous les commissaires d'écoles sont élus par acclamation

Ottawa, 22. — Tel que prévu, pas un seul candidat à la Commission Scolaire ne devra subir une élection. Tous sont élus par acclamation. Voici les noms des nouveaux élus:

M. Jos. Rowe, Wellington; M. C.-J. Bettez, Ottawa; M. R. Bélanger, Ottawa; M. A. Leclerc, By; M. E. Glaude, Central; M. Jos. St-Germain, Dalhousie; M. O. Sauvé, Rideau; M. Michel Beaudry, Capital; M. D. Raymond, Victoria; M. S.-M. Genest, St-Georges.

DERNIERES NOUVELLES DE LA GUERRE

Le général de brigade Fenelon-François Germain est promu général de division. — Foch reçoit la cravate de commandant de la Légion d'honneur. — Le projet de l'assemblée nationale est tué

Paris, 22. — Officiel. — On signale une violente canonnade dans la région de Louvremont, au nord de Verdun la nuit dernière.

* * *

Paris, 22. — Officiel de la Macédoine. — Un vif duel d'artillerie est signalé au nord de Monastir, le long de l'extrémité est de la ligne. Sur le front de la Struma des rencontres entre les patrouilles se sont produites.

* * *

Paris, 22. — Le général de brigade Fénelon François Germain, qui prit part à la victoire de Verdun, a été promu général de division. Le général de brigade Guyet D'Asnières de Salins, qui commandait la division qui a repris Douaumont, a reçu la cravate de la légion d'honenur, et le général Foch a reçu la médaille militaire, la plus haute décoration qu'un officier puisse avoir.

Londres, 22. — Le paquebot anglais "Itonius", 5,340 tonnes, a été coulé. Il était la propriété d'une compagnie de Melbourne et avait été réquisitionné par le gouvernement anglais.

* * *

Paris, 22. —Le projet de former une assemble nationale de la chambre desd éputés et du sénat a été tué. Le comité formé pour l'étudier vient de le rejeter.

* * *

Paris, 22. — Le sous-marin allemand U-45 a été coulé par des destroyers. Le U-45 avait coulé réecemment des navires de Saint-Nazaire.

BETAIL

Taureaux de poids

1,200 livres et plus—
De choix .... $7.50 à $8.00
Bon .... $7.00 à $7.25
Moyen .... $5.75 à $6.25

Taureaux de boucherie

De 1,000 livres à 1,200 livres—
De choix .... $7.25 à $7.50
Bon .... $6.75 à $7.00
Moyen .... $6.25 à $6.50
Ordinaire .... $5.00 à $5.75

De 700 à 1,000 livres—
De choix .... $6.75 à $7.25
Bon .... $6.50 à $6.75
Moyen .... $5.25 à $6.25
Ordinaire .... $4.75 à $5.25

Taures de boucherie

De 700 à 1,000 livres—
Choix .... $6.50 à $6.75
Bon .... $6.00 à $6.25
Moyen .... $5.00 à $5.40
Ordinaire .... $4.50 à $5.00

Vaches de boucherie

1,100 livres et plus—
Choix .... $6.00 à $6.50
Bon .... $5.50 à $6.00
Moyen .... $5.00 à $5.40
Ordinaire .... $3.75 à $4.00

De 800 à 1,000 livres—
De choix .... $6.00 à $6.50
Bon .... $5.75 à $6.00
Moyen .... $4.50 à $5.00
Ordinaire .... $3.50 à $4.00

Boeufs (Bulls)

De choix .... $5.75 à $6.25
Moyen .... $5.25 à $5.50
Bologne .... $3.75 à $4.25
"Cutters" .... $3.00 à $3.75
"Canners" .... $2.25 à $3.00

Boeufs (Oxen)

Bon .... $5.75 à $6.50
Moyen .... $5.00 à $5.50
Ordinaire .... $3.50 à $4.50

Veaux

De choix .... $7.25 à $7.50
Bon .... $6.50 à $7.00

"Feeders"

De choix, de 950 à 1,100 liv.
Prix .... $6.00 à $6.25
Bon. De 800 à 950 livres.
Prix .... $5.25 à $5.75

"Stockers"

De 450 à 800 livres—
De choix (breedy steers)
Prix .... $6.00 à $6.25
Moyen (taureaux) .. $5.50 à $6.00
Ordinaire (taureaux)
Prix .... $4.50 à $5.25
De choix (breedy heifers)
Prix .... $6.00 à $6.35
Moyen (taures) .... $5.50 à $6.00
Ordinaire (taures) .. $4.50 à $5.00

Veaux "stockers"

De choix .... $5.25 à $5.50
Bon .... $4.50 à $5.00

Porcs

De choix .... $10.25 à $10.35
Lourds .... $7.75 à $8.00
Légers .... $8.75 à $9.00
"Stags" .... $5.00 à $5.50
Truies .... $6.75 à $7.00

Moutons

Agneaux de l'année (choix)
Prix .... $11.50 à $12.00
Agneaux de l'année (ordinaire).
Prix .... $7.50 à $8.75
Lourds .... $8.00 à $8.75
Légers .... $6.50 à $7.50

LES PRODUITS

Beurre

Crèmerie, briquette fraiche.
Prix .... .43 ..
Man. (Solids — Prix du gros) .... .40 ..
De ferme .... .33 .35

Cote du Grain

Mardi soir, le 26 décembre

	Déch'gé	Inspecté	"Tough"	Rejeté	'Smutty'
BLE					
No 1 Nord. .	174⅝		162⅝	158⅝	156⅝
No 2 Nord. .	171⅝		160⅝	155⅝	153⅝
No 3 Nord. .	166⅝	Spécial	153⅝	146⅝	144⅝
No 4 Nord. .	155⅝				
No 5 Nord. .	132⅝	134⅛			
No 6 Nord. .	104⅝	117⅝			
Fourrage . .	90				
AVOINE					
2 C. W.	54¾				
3 C. W.	51¾				
Extra 1 four	51¾				
No 1 four. . .					
No 2 four. . .					
Rejeté					
ORGE					
No 3	98				
No 4	93				
Rejeté	73				
Fourrage . .	73				
LIN					
1 N. W. C. . .	258½				
2 C. W.	255½				
3 C. W.	237½				
Rejeté					

DECHARGE veut dire "déchargé" à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

INSPECTE veut dire "inspecté" par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

Cote a la Fermeture

	Blé	Avoine	Lin	Orge
Décembre . .	174⅝	54¾	258½	98
Mai	176⅝	58	268	100

Cote fournie par Le Comptoir Agricole, "Limited"

Oeufs

No 1 frais. La doz. ..... .45 .50

Patates

Lot de 10 livres .... .90 ..
C-B. Au char, le bois. .. .85 ..
Manitoba. Au char .... .70 .75

Gruau

Sac de 80 livres $3.20

Farine

Lake of the Woods Milling Co.—
Five Roses. Sac de 98 liv. ... $4.95
Lakewood $4.82½
Harvest Queen $4.70
Memora .... $$4.20
XXXX $3.70

Western Canada Flour Mills—
Purity. Sac de 98 liv. $4.95
Medallion $4.82½
Three Stars $4.20
Maitland $4.40

Ogilvie Flour Mills—
Royal Household (98 liv.) .. $4.95
Glenora $4.75
Manitoba $4.45
Whole Wheat $4.60
Graham $4.60
XXXX $3.75

Alimentation

Son en sac $28.00
"Shorts" $30.00
Avoine cassée $45.00
Orge et avoine $45.00

Foin

No 1 "Timothy" $15.00
No 1 "Native" $11.00
No 2 "Native" $10.00
No 1 "Midland" $9.00

Volailles vivantes

Poulets No 1 du printemps.
Prix .... .16 ..
Poules No 1 .... .13 ..
Dindes .... .22 ..
Vieux coqs .... .09 ..
Canards No 1 .... .13 ..
Oies No 1 .... .13 ..

Pour Lire au Foyer le Dimanche

PETITES MISERES DE FAMILLE

Ils sont rares les ménages où mari et femme n'ont que des louanges réciproques à se donner. Le plus souvent, à côté de l'éloge, il y a le correctif, la **desideratum**. "Mon mari est bon, **mais** il y a ceci ou cela. — Ma femme est dévouée, **mais** il lui manque telle ou telle qualité." Enfin, dans plus d'un cas, le chapitre des louanges est complètement supprimé et celui des plaintes s'allonge sans mesure. Au dire de la femme, l'homme est un assemblage de tous les défauts, de tous les vices qui rendent la vie commune insupportable.

Au dire de l'homme, la femme est un vrai fagot d'épines. "De quelque côté qu'on la prenne, on se pique... Impossible d'avoir la paix à la maison. Pas d'ordre, pas d'économie, pas de patience. Aussi, dégoûté de ma femme et de ma maison, je vais me consoler au dehors: au cabaret ou au club..."

Qu'y a-t-il de vrai dans ces accusations réciproques?

Qui a tort? A qui la faute? Au mari? A la femme? ou aux deux à la fois?... Très probablement aux deux à la fois...

Pour nous en assurer, allons visiter quelques ménages de la ville. Nous interrogerons successivement les deux époux et nous verrons ensuite quelles conclusions tirer de leurs réponses.

Première visite: chez l'ouvrier

Commençons par un ménage d'ouvriers.

—Dites-moi donc, mon brave homme, pourquoi laissez-vous votre femme seule à la maison, pour aller passer vos soirées au cabaret ou au club?

Réponse de l'homme

—Je vais vous le dire, Monsieur. Je m'ennuie chez moi... Ma femme est, d'ordinaire, d'une humeur écrasante. Si eelle ouvre la bouche, c'est pour me contredire, me disputer, me dire toutes sortes de choses déplaisantes. Elle se fâche pour un rien et boude ensuite pendant des jours et des semaines entières.

Avouez-le, Monsieur, ce n'est pas gai pour un homme de passer une longue soirée d'hiver en compagnie d'une femme pareille à une pelote d'épingles, la pointe en dehors; ou qui, allongée dans sa berceuse, reste là, muette comme une carpe, pendant des heures entières...

Aussi, quand j'ai lu mon journal et fumé ma pipe, ne sachant plus que faire de moi-même, je prends la porte et je vais au club. Après tout, j'ai besoin de m'amuser un peu. Là, du moins, je retrouve ma belle humeur, avec mes amis. Voilà!

Réplique de la femme

—C'est là son histoire, Monsieur; maintenant, veuillez écouter la mienne.

Mon mari a un caractère très difficile, on ne sait vraiment comment le prendre. A la plus légère contradiction, il se fâche et me dit des injures. Si je garde le silence pour ne pas l'exciter davantage, il m'accuse de bouder; si j'essaie de lui répondre tranquillement, il s'emporte, ou bien m'envoie un **oui**, un **non**, bien sec et bien raide... Ce n'est guère encourageant, vous l'avouerez. Souvent même, quand je veux causer avec lui, il continue de fumer sa pipe et lire son journal, sans daigner desserrer les dents... Pour tenir une conversation, il faut toujours bien être à deux, n'est-ce pas?...

Puis cet homme-là veut toujours avoir raison... J'ai beau lui montrer qu'il a tort, il ne veut jamais en convenir, et, quand il ne sait plus que répondre, il se met à m'agonir de sottises... Ah! je vous assure, Monsieur, qu'il en dit de toutes sortes quand il est en colère! Et après cela, il voudrait que je lui fisse bon visage le lendemain... Ah bien! non, j'ai la mémoire trop longue pour cela, moi!.

Oh! que les pauvres femmes ont donc de misères en ce monde!

Je ne suis point parfaite, je l'avoue... J'ai mes torts, j'en conviens, mais, lui aussi, a les siens.. C'est un homme qui prend tout à pic et à rebrousse-poil, un homme qui veut toujours avoir le dernier mot, un homme que... un homme dont... un homme auquel... etc.

—Bien, bien, Madame, cela suffit... Je suis édifié maintenant sur les difficultés de votre ménage... J'en comprends les causes. C'est bien comme je le pensais... Vous avez tous les deux le même tempérament, et par conséquent les mêmes qualités, comme aussi les mêmes défauts... Pour vivre en paix à la maison, il faudrait des concessions mutuelles, de la charité, de la patience, de la bonne volonté..

Tâchez donc, Madame, de calmer un peu vos nerfs, trop faciles à irriter. Ne contredisez point votre mari; trouvez toujours moyen d'être de son avis, comme au beau temps de la lune de miel. Montrez-vous douce, avenante, désireuse de faire plaisir..., mais surtout oubliez vite des paroles qui ne viennent pas du coeur et ne sont que des actes d'une colère passagère.

Et vous, mon brave homme, soyez aussi plus charitable pour votre femme. Quand elle est sur les nerfs, c'est souvent les mille soucis du ménage qui en sont la cause; vous, tenez-vous sur les muscles, et restez calme... Laissez passer la brise, sans en faire une tempête... Si des paroles désobligeantes volent dans l'air, qu'elles entrent par une oreille et sortent par l'autre...

Tous les deux, vous êtes des époux chrétiens... Allez donc voir ensemble votre confesseur... Il vous indiquera des moyens plus efficaces encore pour garder la paix et la bonne entente dans le ménage...

En finissant, laissez-moi vous redire un bon conseil de saint François de Sales aux époux d'humeur trop vive:

"Le support mutuel de l'un pour l'autre, dit-il, doit être si grand que **jamais tous deux ne doivent être courroucés ensemble et tout à coup, afin qu'entre eux,** il ne se voie ni discussions ni débats."

Examen de conscience des deux époux

L'homme

Je suis trop vif trop susceptible.

Je m'emporte pour un rien.

Je dis alors des paroles blessantes.

Je tiens trop à mes idées.

Je veux toujours gagner mon point, et si je dois céder, je montre de la mauvaise humeur.

Tout cela met du trouble dans ma maison, et fait de la peine à ma femme...

Et pourtant j'ai une bonne femme... et je l'aime de tout mon coeur...

La femme

Je suis trop vive... trop susceptible.

Je m'emporte pour un rien.

Je dis alors des paroles blessantes.

Je tiens trop à mes idées.

Je veux toujours gagner mon point, et si je dois céder, je montre de la mauvaise humeur...

Tout cela met du trouble dans ma maison et fait de la peine à mon mari...

Et pourtant j'ai un bon homme... et je l'aime de tout mon coeur...

Deuxième visite: encore chez l'ouvrier

—Dites-moi donc, je vous prie, pourquoi vous laissez femme et enfants seuls à la maison, pour aller passer vos soirées au cabaret à boire et à jouer aux cartes avec vos amis?

Réponse de l'homme

—Voici, Monsieur. Je suis dégoûté de ma femme et de ma maison; c'est court et complet, n'est-ce pas?...

Voulez-vous des détails? Ma femme n'a pas d'ordre. Elle ne peut jamais me servir mes repas à des heures fixes..., il faut toujours qu'elle soit en avance ou en retard... Quand j'arrive de ma besogne, la soupe est trop chaude ou trop froide, la viande dure comme des semelles de bottes ou brûiée comme du charbon... D'autres fois, rien n'est prêt,... il me faudra attendre une demi-heure, une heure, avant que la table soit servie...

Tout cela, vous en conviendrez, n'est guère amusant pour un homme qui travaille fort et qui revient à la maison avec un gros appétit.

Ce n'est pas tout.

La maison est toujours sens dessus dessous, le linge traîne partout, sur les chaises, sur le sofa, sur les lits... Les habits sont pleins de poussière ou de boue, les enfants mal peignés et malpropres; tout est d'une saleté dégoûtante...

Enfin, pour achever de me mettre de mauvaise humeur, à peine suis-je installé au coin du feu pour lire mon journal, en fumant la pipe, ma femme se souvient qu'elle n'a pas fait le ménage. La voilà qui prend son balai, et, ma parole d'honneur, je crois qu'elle fait exprès de m'envoyer tout droit au nez et dans le gosier des nuages de poussière et de saleté...

Alors la colère m'emporte.... Mieux vaut aller au club que de se voir maltraité de la sorte à la maison... Voilà mon affaire...

Réplique de la femme

—Mon mari ne dit pas tout, Monsieur, laissez-moi vous conter à mon tour le reste de l'histoire.

Il m'accuse de ne pas lui préparer exactement ses repas! Mais la chose est impossible avec un homme comme lui, par la bonne raison qu'on ne sait jamais au juste quand il rentrera à la maison!...

Il quitte la besogne à six heures, c'est vrai, mais ensuite il s'amuse à flâner avec les amis ou s'en va prendre un coup à l'auberge. Souvent il ne revient que sur les sept ou huit heures du soir.

Est-ce ma faute, à moi, s'il trouve alors la soupe trop froide et la viende trop cuite?...

Mais c'est toujours comme ça: nous autres, pauvres femmes, nous avons toujours tort. Les hommes sont parfaits, les femmes ont tous les défauts, tous les vices, c'est bien entendu...

—Allons, Madame, calmez-vous! Non, il n'en est pas ainsi. Dans les difficultés de ménage, les femmes n'ont pas toujours tort, et vous savez très bien défendre votre cause.

Votre mari fait certainement mal, la journée finie, de ne pas rentrer tout de suite au logis. Il fait encore plus mal d'aller au cabaret gaspiller son argent avec ses camarades. Mais, s'il promet de se corriger et de revenir tout droit à la maison, après son travail, croyez-moi, ayez toujours pour lui un bon petit souper, bien appétissant, bien cuit, et servi sur une table bien propre, à l'heure précise...

Vous ne sauriez vous imaginer, Madame, combien l'estomac a d'influence sur l'humeur d'un homme.

Avez-vous jamais vu votre mari porté à la colère et à la dispute, après un bon repas? D'ordinaire, quand l'estomac est content, l'homme tout entier, lui aussi, est content et d'humeur pacifiante, tout disposé à prendre les choses du bon côté... Faites donc de votre mieux pour que votre mari oublie au plus tôt le chemin du cabaret ou du club...

Quant à la question du balayage et de l'ordre...

—Ah! monsieur, pour cela, je l'avoue, il y a peut-être un peu de ma faute... mais, vous le savez, une femme seule a tant à faire dans un ménage!...

—Sans doute, Madame, sans doute. Mais rendez la maison aussi agréable que possible à votre mai.

Un ouvrier aime son petit chez soi, mais il le veut propre et arrangé avec goût: les habits bien pliés et brossés, à leur place dans les armoires, la maison bien balayée, les enfants bien peignés, bien débarbouillés, prêts à mettre un bon baiser sur les joues de leur père quand il reviendra de la besogne; enfin, sur la table, un bon souper... Ne l'oubliez jamais, Madame, la question de l'estomac est capitale pour le bonheur domestique.

Troisième visite: chez les bourgeois

—Oui, Monsieur, c'est vrai, je suis souvent, sinon toujours hors de chez moi le soir... Si vous désirez en savoir les raisons, je vous les dirai franchement, en peu de mots.

Je ne suis plus le maître dans ma maison. Ma femme gouverne tout à son gré, elle règle tout, elle arrange tout à sa fantaisie..... Pour moi, simple bailleur de fonds, je n'ai pas un mot à dire, ni sur l'emploi de l'argent, ni sur la conduite des enfants. Or, une pareille situation m'humilie et me décourage... Tenez, puisque je suis en train de vous faire des confidences, asseyez-vous là. Je vous ferai connaître l'état de mes affaires domestiques. Vous me direz ensuite si j'ai tort ou raison.

J'ai cinq grands enfants, deux garçons et trois filles. Commençons par les filles.

Leur conduite n'est pas du tout ce que je désirerais. Coquettes et vaniteuses, elles passent leur journée à se parer et à se promener sur les rues, ou à lire des romans à la maison. Impossible de les faire travailler... encore moins de les faire s'occuper du ménage et de la cuisine... Si je risque quelques observations à ce sujet, ma femme s'impatiente aussitôt, elle prend fait et cause pour ses filles, et nous avons ensemble des scènes comme celle qui est arrivée, il y a quelques jours à peine...

—Mais enfin, ma femme, tu encourages trop la vanité de ces enfants-là... Eh quoi! encore de nouvelles toilettes! de nouvelles robes de printemps! A mon avis, celles de l'an dernier étaient encore fort convenables...

—Mes filles ne sont pas pour sortir en guenilles.

—Et ces chapeaux neufs! Ils ont dû coûter bien cher, et pourtant je les trouve bien ridicules... On dirait vraiment des pots de fleurs, mal arrangés, mis au hasard sur la tête de nos filles...

—C'est la mode... Qu'est-ce les hommes y entendent, je vous demande un peu, à ces affaires-là?

—Nos jeunes filles sont oisives à la maison... Pourquoi donc ne leur montres-tu pas à coudre, à raccommoder le linge, à faire la cuisine?... out cela leur sera nécessaire un jour dans le ménage.

—Ah! elles auront bien le temps d'apprendre tout cela plus tard, quand elles seront mariées...

—Elles sortent trop le soir... et je les trouve trop hardies, pas assez modestes... On les entend crier à tue-tête dans la rue, rire aux éclats, se lutiner ensemble comme des garçons.... Ce n'est pas là une conduite convenable pour des jeunes filles bien élevées...

—Ah! pour ça, mon mari, halte-là! Je suis le meilleur juge sur ce point... Mes filles ont besoin d'air et d'exercice... Sois tranquille.. Je sais ce qui convient ou ne convient pas à des filles de cet âge et de leur condition...

—Ecoute, ma femme, un dernier mot encore... Je n'aime pas du tout la manière dont le jeune X... courtise notre fille aînée... Il veille seul avec elle à la maison... et sort sur la rue jusqu'à des dix heures du soir... Je ne puis tolérer pareille conduite... Un mariage chrétien ne se prépare pas de la sorte... Il faut que cela cesse...

—Ah! ça, mais tu deviens insultant pour ta femme et tes enfants!... Est-ce que je ne connais pas mon devoir de mère de famille? As-tu peur que ta fille ne sache pas toujours se tenir à sa place?.. Tiens, si tu veux avoir la paix dans la maison, arrange-toi avec tes garçons comme il te plaira... Mais, par exemple, ne te mêle pas de vouloir conduire mes filles... Je m'en charge, moi.

Et, de fait, la femme conduit non seulement les filles, mais aussi les garçons et leur père, par-dessus le marché. Ces garçons ont l'un seize et l'autre dix-huit ans.. Grâce à la protection de la mère, je n'en suis déjà plus le maître. Inutile de leur donner un règlement de vie et d'essayer de les accoutumer au travail... Ils n'en font plus qu'à leur tête. Insolents, grossiers, désobéissants, ils sortent chaque soir et ne rentrent souvent que bien tard dans la nuit...

Où vont-ils?... Que font-ils?... Dieu le sait... Moi je n'ai rien à dire sur leur conduite...

Si je veux les reprendre, ma femme a toujours quelque raison pour les excuser: ils sont jeunes, ils ont besoin d'amusements. On ne tient pas des grands garçons à la maison comme des petites filles de couvent. Je suis trop exigeant pour eux. Patience! en grandissant, ils deviendront plus sages.. Je leur défends d'aller authéâtre, ne trouvant pas cela convenable pour des garçons de leur âge, mais la mère est d'un avis différent... Elle leur donne de l'argent en cachette et les envoie au spectacle sans scrupule...

L'autre jour, j'eus avec elle une scène qui faillit bien tourner au tragique.

Ayant surpris un de mes fils à prendre de l'argent dans le tiroir, je lui donnai une forte correction pour cette faute contre la loi de Dieu, quand la mère accourut aux cris de son garçon... Sans me demander d'explication, elle éclata en cris et en sanglots, puis, perdant tout contrôle sur ses nerfs, elle se mit à m'accabler d'injures... J'étais un brutal... un sans-coeur de battre son enfant de la sorte... Et se précipitant tout à coup, elle me l'enleva des mains.

La colère m'emporta à mon tour, et ma foi, je fus bien près d'envoyer à ma femme une bonne tape en plein visage...

Voilà comment vont les choses dans ma maison. Aussi, pou ne pas être toujours en querelle avec cette femme, j'ai pris le parti de la laisser conduire la famille comme bon lui semble... Puisque je ne compte plus pour rien chez moi, je vais passer mes soirées au club, avec mes amis...

Ai-je raison?... ai-je tort?... A vous d'en juger.

... ...

—C'est là, je l'avoue, un triste état de choses dans une famille chrétienne. Vous avez bien tort, Madame, permettez-moi de vous le dire franchement, d'usurper une place qui ne vous appartient pas, et qui revient de droit à votre mari. Il est le chef de la famille. Il doit commander et tous ont l'obligation de lui obéir; il doit diriger ses enfants, et au besoin les corriger et les punir. Votre devoir, à vous, serait de seconder de tout votre pouvoir l'action de votre mari, au lieu de la combattre d'une manière aussi insensée et aussi coupable...

Ecoutez ce que saint Paul dit aux femmes mariées: "Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur, parce que le mari est le chef de la femme."

Voilà la loi de Dieu et l'ordre qu'il a établi dans la famille. Par une ambition secrète, dont vous ne vous rendez put-être pas compte, vous avez changé cet ordre et vous vous êtes subtituée à votre mari dans le gouvernement de la maison.

Je crains bien que vous n'ayez à vous en repentir amèrement. Dans quelques années, vos enfants, les **garçons surtout**, mépriseront votre autorité, comme vous leur apprenez aujourd'hui à mépriser l'autorité de leur père, et, devenus des hommes, ils auront toute autre chose que des bénédictions à donner à votre tendresse aveugle et coupable...

Quant au mari, qu'il me permette aussi de lui parler librement. Il a grandement tort de se laisser ainsi mettre en tutelle par sa femme. Un homme doit toujours rester le maître chez lui, et toujours aussi il le peut, s'il a de l'énergie dans la volonté.

Qu'il sache seulement affirmer son autorité avec calme, mais avec fermeté. Qu'il se montre homme et chrétien tout à la fois.

Il y aura bien quelques scènes violentes à la maison; la femme criera, elle disputera, elle boudera, elle aura des crises de nerfs; mais si l'homme tient bon, elle finira bien par amener pavillon et se mettre à sa place. En abandonnant la lutte pour avoir la paix à la maison, l'homme ne fait preuve ni de courage ni de sagesse. Sa capitulation coupable ne sauvera rien; elle ne servira, au contraire, qu'à ruiner l'autorité domestique et à perdre les enfants.

Le Dr X..., de Québec, fit comprendre d'une façon originale à sa femme la position qu'il comptait tenir à la maison.

Le lendemain des noces, il se présenta devant elle tenant d'une main une jupe et de l'autre un pantalon:

—Eh bien! femme, dit-il, que choisis-tu? la jupe ou le pantalon?

Et la femme de répondre en riant: — Donne-moi donc ma jupe, et laisse-moi tranquille...

—Alors, c'est bien entendu, c'est moi qui porte culotte à la maison... Et le docteur tint parole jusqu'au bout.

Quatrième visite: maris jaloux

—Hélas! oui, Monsieur, les choses vont mal, bien mal dans ma maison... Mon mari est jaloux. Il me fait endurer toutes sortes de misères et me traite comme les Turcs le font de leurs femmes. Du matin au soir il me garde à vue, et, quand il doit aller à son bureau, s'il l'osait, il m'enfermerait à double tour dans ma chambre...

Chaque matin il me répète ses ordres ridicules et ses absurdes défenses:

Défense de visiter ma mère et mes parents;

Défense de regarder par la fenêtre;

Défense d'entrer dans les magasins sans qu'il m'accompagne ou me surveille à travers la vitrine;

Défense de saluer aucune de mes amies ou de mes connaissances sur la rue... Si je m'oublie, il me secoue rudement le bras, ou même me pince jusqu'au sang;

Défense enfin de recevoir en son absence qui que ce soit à la maison... L'autre jour, un de mes cousins, un homme marié, parfaitement honorable, vint me voir par hasard... Tout à coup mon mari se précipita dans l'appartement, sans frapper à la porte, et, durant toute la visite, il se tint là debout, sombre et silencieux, pareil à un homme de police prêt à arrêter un malfaiteur.

Le soir, à la veillée, il ne sait que me parler de ses soupçons... C'est là toute sa conversation.

—Tu es encore sortie de la maison aujourd'hui, malgré ma défense formelle... Tu as causé avec un tel et un tel... Je t'observait du coin de la rue... Je t'ti surprise à la fenêtre, saluant tes amis de la main... Tu me trompes, tu me trompes! mais, sache-le bien, je suis homme à te tuer dans ma colère!...

J'ai beau lui affirmer que je suis une honnête femme, une chrétienne fidèle à mon Dieu et à mes devoirs. Il ne veut rien entendre. La semaine dernière, prenant mon livre de messe, il me fit jurer que je n'avait point reçu la visite de M. X... Or, de ma vie, je n'ai parlé à cet homme-là... Z

Voilà ma vie. Je ne mange plus, je ne dors plus, je dépéris à vue d'oeil. Quand je suis seule, je passe mon temps à pleurer, sans savoir quand finira mon martyre.

De fait, quoi de plus cruel pour une honnête femme que des soupçons aussi odieux? Quoi de plus blessant pour sa dignité de chrétienne et de mère que cette inquisition de tous les instants? Si l'oeil de Dieu ne suffit pas pour retenir une femme dans le devoir, l'oeil du mari aura-t-il plus de pouvoir et son espionnage plus d'efficacité.

Pourquoi oublier d'une façon si étrange la loi de la charité qui nous défend de penser mal de notre prochain et nous commande de traiter les autres comme nous voulons qu'ils nous traitent nous-mêmes?? Quand des époux chrétiens prient ensemble le soir, qu'ils communient ensemble, ils ont l'un pour l'autre l'estime et la confiance que Dieu leur commande. Le démon de la jalousie ne vient jamais leur ronger le coeur par des soupçons absurdes et cruels.

La jalousie tient souvent à une disposition morbide du tempérament qui prédispose à tout voir en noir, à tout interpréter à mal... Alors, faites-vous **soigner.**

Cinquième visite: femmes dévotes et femmes dévouées

Ces deux mots devraient signifier la même chose, et pourtant, parmi les femmes, on les entend parfois d'une manière fort différente.

La vraie femme dévote fait passer, avant tout, la volonté de Dieu, le dévouement à son mari et à sa famille. Elle accepte bravement les obligations de son état et les accomplit fidèlement. Elle est la joie et le modèle de sa maison.

L'autre celle qui s'attribue faussement le titre de femme dévote, n'écoute que les caprices de sa prétendue dévotion. Elle se façonne une sorte de religion qui flatte ses goûts et lui épargne des sacrifices pénibles, mais qui n'est pas du tout la religion de Notre-Seigneur.

La première, par son dévouement toujours prêt, toujours aimable, attire à la vertu son mari et ses enfants; l'autre les en éloigne, en leur fournissant sans cesse des occasions de critiques et de plaintes...

C'est ce type de fausse dévote que nous allons esquisser. Voulez-vous savoir ce que son mari en pense? Ecoutez.

—Oui, ma femme est dévote... Tous les jours, de grand matin, elle va entendre la messe et faire ses prières à l'église, mais je suis obligé de préparer le café et de déjeuner, moi et mes enfants, avec les restes froids de la veille.

Oui, ma femme est dévote.... Elle se confesse au moins deux fois la semaine et passe une partie de la journée à l'église. Mais la maison est négligée... le linge traîne et n'est pas raccommodé... les enfants, à l'abandon, jouent et vagabondent sur la rue, pendant que leur mère fait ses dévotions.

Oui, ma femme est dévote.... Elle appartient à je ne sais combien de conféries et d'oeuvres pieuses. Elle est de tous les bazars. Elle a toujours des prétextes pour battre le pavé des rues en faveur de quelque oeuvre sainte... tandis que moi, comme un pauvre veuf, je garde la maison avec mes enfants et je m'ennuie...

Oui, ma femme est dévote.... Elle communie plusieurs fois la semaine, mais son humeur reste toujours à pic, acariâtre et maussade... Si je hasarde la moindre observation sur sa conduite, elle se met à pleurer, à se lamenter, à poser en victime...

Oui, j'ai une femme dévote, mais franchement, là, je lui souhaiterais de bon coeur moins de dévotion et plus de dévouement à son mari et à sa famille... N'est-ce pas, dites-moi, ce que la religion demande?..

L'homme a raison

Oui, l'homme a raison. Cette femme se trompe étrangement, si, par une pareille conduite, elle s'imagine plaire à Dieu. Le dévouement à la famille, l'accomplissement des devoirs d'état, le soin de plaire au mari, sont, avant tout, la première et la vraie dévotion de la femme mariée.

Reprenons l'un après l'autre les griefs de cet homme contre sa femme dévote et répondons-y brièvement.

Elle néglige sa maison et passe des après-midi à l'église...

Mais alors que fait-elle de ses obligations de ménagère et de son devoir de mère de famille? Tenir sa maison propre et en bon ordre, raccommoder le linge, voir à l'économie domestique, n'est-ce pas la première occupation d'une femme mariée? La négliger pour se livrer à des dévotions particulières, ne sera-ce pas donner au mari le droit de se plaindre et l'exposer peut-être à ne plus se plaire chez lui?? Et tout va mal quand l'homme prend sa maison en dégoût. Il y a là, de la part de la femme, ou une erreur regrettable de jugement, ou même une indolence secrète qui lui fait aimer à passer des heures oisives à l'église, à ne rien faire et souvent à ne penser à rien...

Qu'elle par à son confesseur; qu'elle lui explique franchement sa situation. La réponse sera, j'en suis sûr, une sévère réprimande d'abord, puis l'ordre absolu de mettre de côté ces dévotions intempestives.

Puisse-t-elle obéir à cet ordre avec humilité! Mais d'ordinaire, ces fausses dévotes sont les plus obstinées des créatures dans leurs propres sentiments...

Elle est de nombre de confréries...

L'Eglise, comme une bonne mère, se prêtant aux inclinations diverses de ses enfants, multiplie les associations pieuses pour qu'on puisse choisir, mais non pas pour qu'on se charge à l'aveugle d'obligations incompatibles avec les devoirs d'état... En fait de dévotions, certaines femmes n'en ont jamais assez... Dès qu'une nouvelle conférie se fonde, vite elles courent s'y enrôler, bien qu'elles appartiennent déjà à une demi-douzaine d'associations pieuses... Qu'arrive-t-il? Bientôt elles ne peuvent plus suffire à dire les prières promises, ni à se rendre aux réunions de toutes ces sociétés. Plus de modération dans le zèle ferait mieux l'affaire de tout le monde et surtout du mari.

Une mère de famille ne devrait jamais s'enrôler dans des sociétés qui exigent des absences de la famille, sans avoir obtenu l'agrément de son mari. Je dirai la même chose des bazars et autres oeuvres de charité qui nécessitent des sorties fréquentes en ville. La raison en est bien simple: le temps de la femme ne lui appartient pás: il est la propriété du mari et des enfants...

Les fausses dévotes s'indigneront de ces paroles, mais celles qui sont vraiment pieuses et dévouées les comprendront et les approuveront, j'en suis sûr.

Ma femme communie souvent, mais elle reste toujours à pic, maussade et irascible.

Communier souvent est très bien, mais se corriger de ses fautes est encore mieux. La communion n'a pas d'autre but. C'est une entrevue intime avec le Père et le Modèle. Il nous dit alors ce qui lui déplaît en nous, les défauts qu'il nous faut réformer, les vertus qu'il souhaite nous voir pratiquer pour nous rendre semblables à Lui.

En Province

POULE D'EAU

Nous avons la douleur d'annoncer le décès de M. Dosithé Bernardin, un des premiers colons de Poule d'Eau et l'un de ceux qui se sont le plus dévoués pour l'avancement de notre établissement.

Les funérailles ont eu lieu à Toutes Aides le 7 décembre. L'absoute et le service furent chantés par M. l'abbé Desmarais, curé de Toutes Aides.

Les porteurs furent: MM. Henri, Télesphore, Arthur, Alphonse, Jean-Baptiste et Hervey Bernardin.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte quatre garçons et deux filles, — Mme H. Poirier et Mlle Marie Bernardin.

Assistant.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Vendredi, 8 décembre, à l'occasion de la grande fête de l'Immaculée Conception, nous avons eu notre réunion mensuelle du Bon Parler Français.

Notre bon curé, ainsi que les Enfants de Marie et toutes les autres personnes qui s'intéressent à notre société, y assistaient.

L'ouverture se fit par le chant "Parlons Français". Ceci fut suivi de la récitation "Jésus travaille", par les élèves des 3me et 4me grades. Mlle Alma Comeault intéressa vivement l'auditoire par la lecture de l'histoire de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, puis Berthe Gérard chanta la romance "Silvio Pellico".

Les élèves des 7e et 8e grades excitèrent l'hilarité de l'auditoire par un dialogue sur les anglicismes trop fréquemment usités dans notre français.

L'analyse littéraire de la fable "Le coche et la mouche", par les élèves des 9e et 10e grades, furent appréciés de tous.

Deux petites: Béatrice Désautels et Della Gauthier, donnèrent la lecture de leurs meilleures compositions: "Dieu fait bien ce qu'il fait" et une lettre de nouvelles.

Monsieur le curé et tous les autres assistants furent très satisfaits. Monsieur le curé nous recommanda encore fortement d'essayer de corriger tous ces barbarismes, anglicismes et phrases mal construites qui sont si fréquemment dans notre conversation.

Tous nous quittèrent très contents d'avoir assisté à cete petite réunion.

Nous donnons la reproduction de la composition de Mlle Alma Comeault, ainsi que du travail des deux petites élèves du 4e grade.

Ce travail sur l'histoire de la paroisse fut donné aux élèves du 10me et du 9me grade, par M. le Curé. Il nous laissa toutes les informations possibles auprès des anciens de la paroisse, lui-même nous en fournit un grand nombre. Après beaucoup de travail nous lui avons remis nos compositions. Alma Comeault a obtenu la première place, avec la note de 80%.

Corinne Bérard.

SAINT-EUSTACHE

Invité par notre curé à venir faire de la propagande pour le journal la **Liberté**, M. l'abbé Tétreault, de l'archevêché de Saint-Boniface, est venu passer quelques jours au milieu de nous. Son patriotisme exprimé avec une rare éloquence a trouvé des échos dans nos âmes. Tous ont compris la nécessité d'un journal pour défendre nos droits méconnus et nous avertir des dangers de nouvelles attaques. En quelques jours M. l'abbé recueillit 78 nouveaux abonnés. Tous s'en réjouiront, car la **Liberté** fait une oeuvre bienfaisante partout où elle pénètre.

M. l'abbé Tétreault doit visiter Saint-François-Xavier, St-Charles, Sainte-Rose du Lac, Laurier, McCreary, Makinak et plusieurs autres paroisses. Nous lui souhaitons bon succès et heureux retour. Revenez-nous voir, M. l'abbé. Vos visites feront toujours plaisir à notre curé et à toute sa paroisse.

* * *

M. l'abbé Fyfe, curé de Saint-François-Xavier, est venu faire une courte visite au presbytère la semaine dernière. C'est la deuxième fois depuis quatre ans que ce digne curé se permet un si long voyage de notre côté. Espérons que ce ne sera pas la dernière?...

* * *

Les voitures automobiles se font de plus en plus rares sur nos grandes routes. Les routes sont bien belles, mais il fait si froid qu'il est peu agréable et dangereux de faire de la vitesse.

* * *

MM. Aimé Bénard et Ed. Bernardin ont été nommés agents locaux de la compagnie d'autos Ford. Ils tiennent à la disposition des propriétaires de voitures automobiles des morceaux de réparation pour plusieurs centaines de piastres. M. Ed. Bernardin est toujours prêt à faire bénéficier les automobilistes de son expérience et de ses services.

Bref, votre machine est-elle malade? A-t-elle un bras, un côté ou une jambe de brisée? Ou est-elle simplement en mauvais état et **grippée?** Ne vous mettez pas en peine pour si peu. Allez voir le grand médecin des autos au magasin Bernardin à Elie et votre machine retrouvera la santé perdue. L'engin, le magneto, les batteries, le carburateur: tout sera remis en bon ordre et vous pourrez faire encore de la vitesse.

* * *

Voici maintenant l'histoire d'un autre de nos cultivateurs. C'est celle de M. Joseph Lachance.

Etant l'aîné d'une nombreuse famille, il a dû travailler "**dûr**" avec son père et sa mère jusqu'à l'âge de 28 ans. Les leçons d'activité, de sobriété et d'économie qu'il reçut alors de ses parents ne furent jamais oubliées.

A 28 ans, son père lui donne 10 vaches, une paire de chevaux, une paire de boeufs, un vieux wagon, une vieille paire de "sleighs" et $200 en argent. La même année il achète 240 acres de terre à $2.50 l'acre. Il donne $100 comptant et il emploie le reste pour se bâtir une petite maison. Deux ans plus tard sa terre est toute payée. Il décide de se marier. Depuis cette date, M. Lachance a acheté 240 acres de terre tous les deux ou trois ans. Aujourd'hui, après dix-sept ans de ménage, il possède tout près de 1,500 acres de terre. Deux de ses terres sont bien bâties de maisons et de dépendances. Il a une machine à battre avec moteur à gazoline et charrue valant $5,500. Il possède un grand troupeau de vaches, de porcs, etc. Sa vaste écurie est remplie de chevaux. Il s'est payé une machine automobile. Il a un fils au collège de Saint-Boniface, et ses jeunes filles sont pensionnaires au couvent de Saint-Eustache. Or, tout cela est payé. Et M. Lachance trouve encore le moyen de prêter une dizaine de mille piastres.

Que pensez-vous de cela?

Amicus.

SAINT-ADOLPHE

Enfin! nous y arrivons! C'est donc jeudi prochain que le Cercle Béliveau donnera la première partie des séries de cartes qui auront lieu cet hiver. On s'en promet une bonne; disons-nous le mot et rendons-nous en foule à huit heures précises.

* * *

Un incendie a failli détruire la maison de M. Lévi Leclaire jeudi dernier. Grâce au prompt secours de la station de feu No 1, M. Leclaire s'en est tiré avec $50 de dommage.

* * *

Le résultat de la dernière élection municipale nous annonce que M. Octave Leclaire est élu préfet de la Municipalité Ritchot avec une majorité de 58 voix et M. William Christie conseiller dans le quartier No 2 avec une majorité de 37.

SAINTE-AMELIE

M. Napoléon Landry nous a quitté mardi dernier pour un voyage dans la province de Québec, qu'il n'a pas revue depuis 30 ans. Il s'y rend en promenade pour visiter ses parents et amis qu'il sera heureux de rencontrer après une absence si longue, mais il se propose d'ajouter au rôle de visiteur celui de colonisateur. Ayant à son appui l'expérience et le succès, il pourra être intéressant et très persuasif dans ses causeries. En tout cas, nous lui souhaitons de faire une bonne pêche de colons de langue française et nous espérons pouvoir le féliciter, à son retour, d'avoir su travailler pour la place, tout en allant jouir de quelques mois de repos au milieu des siens.

* * *

Le 8 decembre nous avons eu le plaisir de fêter la naissance des Enfants de Marie dans la paroisse. La jeune et déjà vigoureuse Congrégation est décidée à rivaliser de zèle et de dévouement avec les dames de Sainte-Anne. Voici les noms des dignitaires: Présidente, Mlle Cordélia Denis; vice-présidente, Mlle Agatha McDougall; secrétaire-trésorier, Mlle Blanche Perras; 1er assistante, Mlle Alice Pinette; 2me assistante, Mlle Cécilia James.

* * *

On aura dans quelques semaines l'occasion de voir les messieurs à l'oeuvre sur la scène du théâtre. Les rôles sont distribués. Les acteurs auront de la mémoire et de l'aplomb, c'est absolument sûr. Ce qui est aussi sûr, c'est qu'on rira bien.

* * *

Le tirage de notre loterie aura lieu au commencement de janvier. Les 16 beaux articles qui, depuis l'été, tentent les acheteurs de billets vont donc bientôt devenir la propriété de 16 gagnants dont les noms seront publiés dans la **Liberté**.

Olivier.

Arrêtez votre rhume. — Le rhume provient de l'irritation des voies respiratoires et la toux des efforts que l'on fait pour rejeter les sécrétions de la membrane muqueuse. Un traitement à l'Huile Electrique du docteur Thomas fera disparaître cette inflammation et par ricochet le rhume. Faites-en l'essai et vous n'userez d'autre remède contre le rhume.

L'UNION CANADIENNE

Comme cela s'est fait l'an passé, l'Union se propose d'inaugurer prochainement une série de conférences. L'intérêt avec lequel les quelques conférences de l'hiver dernier ont été suivies nous fait espérer une entière réussite pour cette année.

Présentation de coupe

Dimanche le 17 décembre grande fête pour l'Union. L'objet de cette fête était la présentation officielle de la coupe "Archie McDougall" aux vainqueurs de la ligne intermédiaire de la "Winnipeg Amateur Baseball Association". Cette manifestation qui avait lieu au patinoir en présence de près de 200 personnes était d'autant plus intéressante qu'elle n'avait pas de précédents dans la carrière sportive des Canadiens-français de Saint-Boniface.

Citons ici la **Tribune**, qui exprimait si bien en septembre dernier les sentiments de tous pour la victoire chaudement contestée:

"Tous les membres de l'équipe méritent des félicitations pour la part qu'ils ont prise dans ce succès; toutefois nous devons mentionner tout particulièrement le gérant, M. William Raymond, qui a pris une part très active dans son organisation et qui l'a dirigée d'une manière aussi habile; le populaire capitaine, Georges Bibeau et H. Auger, sans contredit le meilleur lanceur de la ligue."

La présentation de la coupe était faite par le président de la ligue, M. Georges Noël, en termes appropriés, et l'enthousiasme des spectateurs prouvait le grand intérêt qu'on porte aux succès de l'Union. Le président de l'Union, M. le docteur Laurendeau, MM. Beaupré et Raymond y ajoutèrent quelques mots de remerciements et la démonstration se termina par le chant de O Canada et Dieu Sauve le Roi.

Le Gouret

L'équipe de gouret de l'Union Canadienne, après s'être vu refuser son entrée dans la Winnipeg Patriotic Hockey League", a par le comité sportif de l'Union, sous la direction de son président, M. W. Raymond, finalement réussi à s'affilier à la "Winnipeg and District Hockey Association".

Le prétexte qu'on donnait pour lui refuser l'entrée dans la première ligue était la crainte de baisser le niveau qu'on doit conserver dans cette organisation. Ce prétexte semble plutôt futile si l'on considère l'assez grand nombre de bons joueurs que la guerre a enlevés à Winnipeg, car nous n'avons aucun doute que les joueurs de l'Union auraient figuré honorablement à côté de ceux qui restent. D'ailleurs n'oublions pas les prouesses qu'ils ont accomplies l'été dernier, — quoique dans un autre genre de sport, — en remportant la coupe de la ligue intermédiaire de la Winnipeg Amateur Baseball Association. Enfin il est décidé qu'ils auront champ libre dans la "Winnipeg and District Amateur Hockey Association", qui sera composée des équipes suivantes: "L'Union Canadienne", "Transcona" et "Beavers".

L'émulation sera d'autant plus grande que l'équipe victorieuse de cette ligue aura le droit de concourir pour la fameuse coupe "Allan".

Nous avons de grandes raisons d'espérer en un franc succès, et ce qui nous confirme dans nos espérances c'est que nous avons un entraîneur émérite, — facteur très important, — dans la personne de M. Harry Scott, rédacteur sportif du **Winnipeg Telegram**. Son autorité nous est garantie par le fait qu'il a déjà fait partie des "Canadiens", de Montréal.

Le président de cette ligue est M. Georges Noël, et le secrétaire-trésorier, Henri Deschambault.

La première partie de ligue aura lieu à l'Auditorium le 3 janvier prochain. Nous ne saurions trop insister sur l'importance qu'il y a d'encourager nos joueurs en assistant à ces parties de gouret en aussi grand nombre que possible. L'appui moral que l'équipe de l'Union recevra des nôtres contribuera énormément à son succès.

Nous publierons prochainement la cédule des parties qui seront jouées, ainsi que les noms des jouers.

L'ECOLE DU SACRE-COEUR

Les commissaires ayant adopté une nouvelle méthode pour récompenser le travail et la bonne conduite des élèves avaient organisé pour jeudi dernier une soirée des plus intéressantes.

Les prix de fin d'année ont été remplacés par une somme d'argent donnée tous les mois au plus méritant de chaque classe sur une certaine matière choisie par les commissaires en conseil et connue d'eux seuls. Pour cette circonstance la somme était redoublée, car il s'agissait du relevé général des notes du trimestre. Heureux sont ceux que la roue de fortune favorise alors. Petits et grands sont tout joyeux de se voir en possession d'un tel trésor. A cette occasion les enfants nous ont fait jouir de leurs petits talents. Des chants et des morceaux de musique exécutés par des élèves relativement jeunes, servaient d'entr'actes. Mais là, où l'intérêt fut le plus soutenu, ce fut pendant une gentille saynète: "Le discours de saint Nicolas" aux élèves du Jardin de l'Enfance. Chaque bébé avait une réponse prête aux questions posées par "l'Envoyé de Jésus", comme il se nomme. Aussi, grande était la surprise de ces tout-petits en recevant du bon vieux saint Nicolas une bonbonnière toute pleine.

Un bon nombre d'élèves avaient une moyenne suffisante pour tirer au sort et même plusieurs avaient cinq chances.

Les heureux gagnants furent: Cours Commercial, $3, Mlle A. Fournier; 6me année, $2.50, Mlle B. Surprenant; 5me année B, $2.50, Mlle E. Léger; 5me année A, $2, Mlle J. Faulkner; 4me année B, $2, Mlle M. Cummings; 4me année A, $1.50, Mlle C. Pomerleau; 3me année, $1.50, Mlle A. Gareau; 2me année, $1, Mlle C. Létourneau; 1re année, $1, M. R. Paul; Jardin de l'Enfance, 50 sous, M. E. Viens. Outre ces prix de grande valeur, une dame amie de l'école offrit comme prix spécial la jolie somme de $5. Mlle Y. Sala fut favorisée par la bonne fortune. Deux magnifiques toboggans de $6 chacune furent présentées par le R. P. J.-A. Normandin, o.m.i., curé, et M. Leduc. Mlles E. Dyck et M. Bouveron ont maintenant le bonheur de les posséder.

Après la soirée, tous, parents et enfants, partirent enchantés et prêts à revenir à la prochaine séance de ce genre. D'un autre côté les élèves sont encouragés, ont même hâte de reprendre les classes pour travailler plus fort afin d'avoir l'honneur de tirer non seulement une fois mais cinq fois.

* * *

La grande soirée dramatique et musicale donnée dans les salles de l'école du Sacré-Coeur le mardi 19 courant, par les artistes amateurs, (M. Grymonpré, directeur), de la "Société de Secours des Victimes de la Guerre en Belgique", branche de Saint-Boniface, avec le concours de la fanfare de Saint-Boniface, a été un véritable succès.

"Le Poilu", comédie pleine d'esprit et de sentiment patriotique, a été interprété avec un entrain remarquable par Mme A. Dumont, Mlles Jeanne Poirier et L. Germain, et M. J. Mondor. Tous ces artistes sont vraiment trop modestes en s'intitulant amateurs. L'assistance enthousiasmée leur a prouvé, par ses applaudissements répétés, qu'elle avait une plus haute opinion de leur talent.

"A la Française", drame héroïque d'actualité, interprété par Mme A. Dumont, Mlles Jeanne Poirier et L. Germain et MM. Jules Grymonpré, Octave Rodts, O. Wynant, L. de Cloux, A. Menu et A. Damhaent, a été le comble du succès. Toute l'assistance a pleuré avec la mère Benoit (Mme Dumont); elle a palpité d'émotion et d'admiration pour Thérèse (Mlle J. Poirier); elle a été effrayée avec Juliette (Mlle L. Germain); elle a détesté et haï M. J. Grymopré, qui a été si boche dans son rôle de capitaine Kratz; elle a aimé et plaint le sublime Père Pierre (M. O. Rodts); enfin, elle a compris dans son aversion pour leur capitaine, tous les autres officiers et soldats prussiens qui ont rempli avec le même cynisme leurs rôles d'assassins. Tous ces sentiments, de peine, d'admiration, de piété et de haine, ressentis d'une manière intense par les spectateurs sont, pour nos généreux acteurs, la meilleure preuve de leur réel succès.

Mlle J. Poirier s'est également fait chaleureusement applaudir dans "L'Epave" et "Les deux Noëls" qu'elle a déclamée avec le même talent.

Mme Marthe Doigny nous a réellement enchantée avec "Mon Soldat" et "La Charité"; aussi les bravos répétés ont dû le lui prouver.

Pendant toute la soirée, à différentes reprises et au contentement de tous, la fanfare de Saint-Boniface, sous l'habile direction de M. N. Pirotton, nous a fait entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

M. Louis De Nobele, le sympathique metteur en scène, nous a exprimé avec son amabilité habituelle, que l'école française, au profit de laquelle cette magnifique soirée a été donnée, ne leur devait aucun remerciement, n'ayant fait que leur devoir. Rien d'étonnant à cette manière de voir. N'est-ce pas la devise du noble peuple belge? De plus, la France et la Belgique ne sont-elles pas soeurs?

Merci quand même. Mille fois merci à tous.

LE BLE DEGRINGOLE ET REMONTE

Le marché au blé a été des plus fantastiques jeudi dernier. Dès l'ouverture tous s'empressèrent de vendre, si bien que le blé tomba de sept sous. Puis la réaction se fit et le marché ferma cinq sous plus fort qu'à l'ouverture.

IL TOMBE MORT A COTE DE SON LIT

Le clairon venant de sonner le réveil, le soldat Nastrom, 251e bataillon, est tombé mort à côté de son lit. Il ne faisait partie de l'armée que depuis deux jours. Cette mort subite, due à une affection cardiaque, a causé toute une sensation, car le défunt avait subi un examen médical la veille.

L'asthme persiste. — Le caractère le plus déprimant de l'asthme c'est la persistance de ses attaques qui minent la vigueur du malade et le laissent dans un état dangereux de faiblesse. On ne saurait mieux se protéger contre ce mal qu'en ayant toujours à sa portée le remède du docteur Kellogg contre l'asthme. C'est un remède très efficace contre les maladies des voies respiratoires.

Benoit XV et nos Questions de Langues

(Le Droit)

Nous sommes encore sous le coup de l'émotion profonde créée par la parole du Pape. La lettre **Commisso divinitus** de Sa Sainteté Benoit XV, succédant après dix-neuf ans à l'encyclique **Affari vos** de Léon XIII, marque tout à la fois l'importance grandissante de notre pays et l'intérêt très vif que porte le Pontife romain à la branche canadienne de l'Eglise universelle.

Ce grave document a-t-il reçu partout l'accueil respectueux qu'il méritait? Ne l'a-t-on pas lu en certains milieux avec des sentiments de défiance? N'en a-t-on pas restreint le sens naturel et la portée véritable? N'a-t-on pas même tenté, par une audace digne de tous les mépris, de rabaisser la haute pensée qui l'a dicté jusqu'aux calculs égoïstes de la politique et aux vulgaires intérêts des partis?

Des personnes judicieuses ont bien voulu nous dire qu'un commentaire théologique sobre et loyal de cette lettre pourrait faire du bien. Nous ne nous flattons pas de répondre, par ce modeste article, à leur attente. Nous n'aurons pas surtout l'intolérable présomption de nous ériger en juge de la parole papale. Benoît XV désire que l'on travaille "à apaiser les esprits". C'est dans ce dessein que nous voulons attirer l'attention du lecteur sur les motifs d'où est née la lettre du 8 septembre, sur les principes qu'elle pose, sur les moyens de pacification qu'elle prescrit, et sur le respect qui est dû à cette direction souveraine.

• • •

Les motifs de son action, Benoît XV les expose avec une netteté et une sincérité parfaites: ce sont les divisions de plus en plus graves de ses fils, et les causes de plus en plus irritantes de ces dissentiments. Les Franco-Canadiens ont leurs griefs, et les adversaires dont ils se plaignent prétendent aussi avoir les leurs. En docteur bienveillant et en arbitre impartial, le Pape laisse les uns et les autres s'exprimer devant lui avec toute la liberté d'enfants désunis, et qui ne peuvent s'entendre, et qui font appel à l'esprit de justice de leur père.

Deux questions sont au fond du débat, la question paroissiale et la question scolaire, et toutes deux font l'objet des récriminations les plus vives. S'il y a, ça et là, dans l'exposé des griefs, quelque chose qui détonne et qui ne semble pas répondre à l'exactitude des faits, on ne saurait raisonnablement en tenir le Pape responsable, pas plus qu'il n'est permis d'imputer aux juges civils les opinions divergentes des avocats et les dires contradictoires des témoins.

Mis en face du conflit, le Pape ne peut taire ses sentiments et son chagrin. Il voit les forces catholiques s'affaiblir en se divisant; et il craint que ces discordes, en rompant le faisceau sacré des esprits et des volontés, ne fournissent aux non-catholiques de nouveaux prétextes de s'obstiner dans leurs errements. Ce spectacle le contriste et l'inquiète. Institué par Dieu le gardien de la paix en même temps que le sauveur du droit, et placé par ses fonctions mêmes au-dessus des ambitions de races et des compétitions de langues, il embrasse d'un même regard d'impersonnelle charité tous les catholiques dont il est le chef auguste, et il leur trace en termes précis, pour le plus grand bien de la religion, la voie de l'équité et de la concorde.

• • •

Ces prescriptions du Pape reposent sur certains principes d'une haute signification et qu'il nous paraît opportun de mettre ici dans tout leur jour.

Le premier de ces principes consacrés par l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ, c'est que, dans les centres mixtes, les prêtres des paroisses ont le devoir d'exercer le saint ministère en français ou en anglais selon le besoin des fidèles, en d'autres termes, que les fidèles ont le droit d'être desservis et de recevoir l'enseignement religieux dans leur langue maternelle. Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur toutes les conséquences qui découlent de ces prémisses si conformes au simple bon sens, à toute la tradition catholique, et aux injonctions les plus péremptoires de la Cour romaine. Contentons-nous de faire observer que pour former un clergé vraiment bilingue, rien n'est plus efficace que l'enseignement bilingue commencé à l'école primaire, par lequel se fait de bonne heure, et avec beaucoup plus de succès que dans les écoles supérieures, l'éducation de la langue et de l'oreille.

Un second principe établi par le Saint-Père et qui regarde plus directement la question scolaire, c'est que, dans une province en grande majorité anglaise comme celle de l'Ontario, les groupes franco-canadiens ont le droit de défendre leur langue et de la faire enseigner, au sein de leurs écoles, dans une mesure équitable et qui leur permette de conserver (1) l'idiome qui leur est si cher. N'est-ce pas là la base des revendications françaises qui ont retenti depuis trois ans dans les colonnes de nos journaux ou sur les lèvres courageuses des défenseurs de la minorité? et ne doit-on pas un large tribut de vénération et de reconnaissance au Chef de l'Eglise qui veut bien sanctionner de son suprême pouvoir ce que nos frères ontariens ont si persévéramment réclamé?

Benoît XV reconnaît sans doute, —et c'est là un troisième principe qu'il faut ne point perdre de vue, —que le gouvernement de l'Ontario peut très légitimement exiger que l'anglais soit enseigné aux enfants dans les écoles. Mais comprenons bien ce qui est ici affirmé. Le Pape n'attribue pas à l'état le droit de prescrire un enseignement anglais qui soit exclusif de toute autre langue. Il ne lui attribue pas davantage le droit d'entrer dans l'école et d'y imposer, à l'encontre du sentiment des pères de famille, toutes ses impérieuses volontés. Seulement, partant de ce fait que l'anglais est la langue du très grand nombre des habitants de l'Ontario, qu'il est la langue des lois, la langue des tribunaux, la langue nécessaire des communications sociales les plus solidement établies, il conclut, et avec raison, que le gouvernement peut exiger l'enseignement de cette langue, par des moyens licites et qui lui sont propres.

Quant au degré de perfection qu'il faut donner à l'enseignement de l'anglais, le Pape s'abstient de le définir de son propre chef. Il le fait dépendre en premier ressort (et ceci est très important) non des décrets du gouvernement, mais du voeu "des catholiques de l'Ontario", c'est-à-dire des contribuables ou des pères de famille de qui relève, d'après la loi naturelle, la bonne éducation des enfants. Or, parmi les catholiques ontariens, les uns sont de langue anglaise, les autres de langue française; et si les premiers ont le pouvoir incontestable et incontesté de désigner le genre particulier d'instruction qui convient à leurs propres enfants, ont-ils, d'après la pensée du Pape, et d'après les principes de la philosophie chrétienne, ce même pouvoir, lorsqu'il s'agit des enfants des autres? On nous permettra d'en douter.

Quoi qu'il en soit, le Pape déclare que les Canadiens français ont droit dans les écoles à un enseignement, non pas simplement convenable, mais équitable, (2) de leur langue, et il condamne par là même et sans conteste tout règlement contraire, et les mesures qu'il prend pour améliorer la situation scolaire actuelle "d'après les lois de la justice et de la charité", montrent assez clairement où porte cette condamnation et jusqu'où elle s'étend.

• • •

Sur toutes les questions qui divisent les catholiques ontariens, Benoît XV demande d'abord que l'on tâche de s'entendre à l'amiable. Et si cette entente ne peut s'effectuer, il désigne le tribunal auquel il appartient de dirimer avec autorité et dans des vues tout apostoliques ces controverses de langues, controverses paroissiales, controverses scolaires. Ce tribunal, c'est celui des Evêques et, à leur défaut, du Saint-Siège lui-même; et rien certes n'est plus naturel, ni plus en harmonie avec les données de la théologie et les lois de la hiérarchie.

Les Evêques, préposés au gouvernement du peuple chrétien, sont de par leur charge les gardiens et les interprètes de la loi divine et du droit naturel, partant, du droit qu'ont les parents de diriger eux-mêmes l'instruction de leurs enfants. Ils ne peuvent assurément ni supprimer ni amoindrir ce droit. Mais s'il était prouvé (pure supposition et qu'il nous est permis de ne pas croire fondée) que le plein exercice du droit paternel pourrait causer un dommage réel et sérieux à l'école catholique ou à certains intérêts catholiques, en ce cas, et dans la mesure où cette supposition serait vraie, les Evêques auraient le droit, dans l'organisation de l'enseignement, de contrarier les volontés des parents; car les intérêts de la religion l'emportent sur tous autres intérêts.

Le Pape lui-même ne dit pas que les réclamations françaises sont de natur e à compromettre réellement le sort de l'école séparée ou à mettre en péril tout autre bien moral. Mais des voix opposées le lui ont dit; et les doutes qu'il en a pu concevoir, ainsi que le souci de rallier tous les membres de l'Eglise dans un même effort religieux, le justifient de soumettre cette affaire au grave et consciencieux jugement d'un tribunal ecclésiastique.

En attendant, le Saint-Père veut que l'on s'abstienne, soit dans les journaux, soit dans les assemblées, de ce qui pourrait "alimenter la discorde entre les fidèles". Cette prescription n'est pas nouvelle. Elle entre dans les méthodes ordinaires du Siège apostolique. Lorsqu'une question sérieuse, et qui partage les catholiques en deux camps, a soulevé d'acrimonieux débats, et que l'Eglise juge nécessaire d'intervenir par un acte juridique, c'est sa coutume d'imposer d'abord aux parties en litige un silence respectueux ou une attitude plus modérée, afin sans doute de mieux préparer les esprits à la décision qui sera rendue. De part et d'autre, et depuis assez longtemps, la question des langues dans l'Ontario a fait l'objet de discussions qui l'ont présentée sous tous ses aspects. Les champions de la minorité, en particulier, n'ont rien omis ni rien épargné pour faire valoir la justice de leur cause et pour justifier la résistance des commissions scolaires franco-canadiennes à une loi vexante et injuste. Cette partie de leur tâche est remplie. Il leur sera, croyons-nous, sigulièrement facile de suivre maintenant les sages directions du Saint-Père.

Ces directions, au reste, si nous les entendons bien, ne vont pas jusqu'à interdire toute réponse calme et motivée à des propos blessants, à des assertions provocantes, et à des accusations qui dénaturent le sens des griefs et l'étendue des réclamations de la minorité. Le Pape reconnaît aux Canadiens français le droit de défendre leur langue. Cela suppose un terrain permis où les nôtres puissent se placer pour exercer ce droit de défense. Le champ d'action constitutionnel reste, par sa nature même, et restera toujours ouvert à la science et à l'étude des légistes.

Ce qui peut éclairer les esprits, sans aigrir les coeurs, ne fera que favoriser le règlement équitable demandé par Sa Sainteté Benoît XV. La haute dignité de ceux à qui ce règlement est confié, l'activité désintéressée que le Pape attend de leur zèle, l'importance considérable des intérêts en jeu, le désir ardent et la ferme détermination du Saint-Siège de ramener la paix dans la justice, tout nous fait espérer une solution des difficultés qui restaure les droits violés et qui rétablisse entre l'école catholique anglaise et l'école catholique bilingue des liens d'une solidarité durable et d'une fraternelle sympathie. C'est en se rejoignant et en se fortifiant mutuellement que ces deux colonnes de l'édifice scolaire catholique de la grande province voisine contribueront à maintenir et à consolider la foi parmi la jeunesse ontarienne.

• • •

Nous supplions, en terminant, nos compatriotes d'avoir pleine confiance dans la parole du Pape et dans les bénédictions que la Providence divine y attache. Cette parole, soit qu'elle domine le bruit des luttes scolaires, soit qu'elle résonne au-dessus des tranchées sanglantes et des champs de carnage, mérite tout notre respect et toute notre filiale soumission. Ce qui tombe des lèvres papales est sacré; ce qui est signé du nom de la première autorité de ce monde doit être lu des yeux de la foi. La société se meurt d'un mal de révolte contre celui qui seul peut la sauver.

L'injustice ne saurait venir du défenseur de toute justice. Les hommes passent; mais les principes, dégagés de la poussière des faits et du nuage des préjugés et des passions, demeurent. Ils demeurent avec toute leur force logique et dans tout leur éclat rayonnant et victorieux. Le Pape nous propose, en quelques maximes fondamentales, une doctrine d'équité. C'est sur cette base solide que nous devons appuyer notre foi patriotique et nos plus légitimes espoirs.

L.-A. Paquet, Ptre.

---

(1) Le droit d'enseignement et celui de défense, reconnus en termes explicites par Benoît XV, impliquent nécessairement le droit de conservation dont ils ne sont qu'une conséquence directe et immédiate.

(2) "**Acquam institutionem**", dit le texte latin.

CHEZ LES FORESTIERS CATHOLIQUES

Une forte grippe nous ayant à la dernière heure empêché d'assister au banquet des Forestiers Catholiques, nous reproduisons le compte-rendu de notre confrère du **Manitoba**.

A cette heure tardive nous ne pouvons faire un long compte-rendu de cette fête magnifique. Mais nous tenons à féliciter M. le Chef Ranger J.-A. Prendergast et ses frères forestiers du succès de leur banquet. Ce furent réellement de belles noces d'argent pour les Forestiers Catholiques de Saint-Boniface.

Le café du Royal Alexandra s'est rempli d'une nombreuse société, très élégante aussi puisque les dames en étaient.

M. le Chef Ranger Prendergast avait à sa droite Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface et Mgr Dugas; à sa gauche Sa Grandeur Mgr Budka.

Des discours ont été prononcés par le Chef Ranger, M. J.-A. Prendergast, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, Sa Grandeur Mgr Budka, Mgr Dugas, M. l'abbé J.-H. Prud'homme, chancelier de l'archevêché, M. E.-R. Dowdall, M. J.-F. Cyr, M. l'abbé Jubinville, M. F.-W. Russell, M. J.-A. Beaupré, M. de Trémaudan, l'hon. Jos. Bernier et M. le Dr Lachance.

Un excellent orchestre a joué, pendant le dîner — un bon dîner bien servi. — nos airs nationaux et patriotiques.

Avec nos félicitations pour le passé nous présentons tous nos bons souhaits aux Forestiers Catholiques pour l'avenir. M. J.-E. Cyr, le premier chef ranger de la succursale de Saint-Boniface, a fait, hier soir, un éloquent historique du début de cette société parmi nous. Après les âpres chemins des commencements, les Forestiers marchent maintenant, et marcheront de plus en plus, dans les larges avenues du succès.

Voici la liste des officiers de la Société pour l'année 1917:

Chef Ranger: J.-Art. Prendergast; Vice-Chef Ranger: J.-N. Sene; Ancien Chef Ranger: J.-A. Marion: Sec.-Archiviste: Geo.z Levêque; Sec.-Financier; J.-N. Jutras; Trésorier: L. Langlament; Chapelain: Rév. W. Jubinville; Député Haut Chef Ranger: O. Bellavance; 1er Conducteur: V. Bourbonnière; 2nd Conducteur: E.-N. Bourgouin; Sentinelle Intérieure: Nap. McDonald; Sentinelle Extérieure: J. Dandeneau; Syndics: U. Phaneuf, J. Patry, M. Toupin.



M. PRENDERGAST

LES IRLANDAIS SERONT LIBERES

La majorité des Irlandais qui ont été internés à la suite de la rebellion seraient remis en liberté. — Le premier ministre et le secrétaire d'Etat sont favorables au projet.

Londres, 21. — On croit que la majorité des Irlandais internés à la suite de la rébellion seront libérés aujourd'hui. Cette opinion est fondée sur des requêtes qui ont été instituées à la suite d'une déclaration de Henry E. Duke, secrétaire d'Etat de l'Irlande.

Le secrétaire d'Etat et le premier ministre ont fait beaucoup de progrès, au cours des deux ou trois derniers mois en Irlande pour apaiser les esprits.

RECEPTION A L'ARCHEVECHE DE SAINT-BONIFACE

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de St-Boniface recevra les hommes, le Jour de l'An, de 2 à 5 heures de l'après-midi; les dames, le Jour des Rois, de 2 à 5 heures de l'après-midi.

NOUVEAU PRETRE

M. l'abbé Bouvet est ordonné par Monseigenur Béliveau

Dimanche matin, dans sa chapelle privée, Sa Grandeur Mgr Béliveau conférait la prêtrise à M l'abbé Bouvet. Assistaient à cette cérémonie: Mgr Dugas, MM. les abbés Picod, Primeau, Caron, Paré, A. Deschambeault, le frère oblat Brachet, MM. J. Hélie et Joseph Landry, deux religieuses de la Sainte-Famille.

ORPHELINAT TACHE

Une intéressante petite soirée récréative et musicale aura lieu à l'Hospice Taché jeudi soir. Cette séance sera sous le patronage de Sa Grandeur Mgr Béliveau.

CALENDRIER FRANCAIS

Nous sommes heureux d'accuser réception d'un très joli calendrier français publié par MM. Norbert Jutras et Maurice Dumousseau. Nos félicitations et nos remerciements. Et puisque nous sommes presque au Jour de l'An, nous formulons le souhait que les éditeurs de ce calendrier, qui en sont à leur second succès, nous donnent chaque année ce calendrier français. Et puissent les annonceurs leur donner un encouragement tel qu'il leur soit possible dans l'avenir de faire pénétrer ce calendrier dans tous les foyers français du Manitoba.

FEU M. ALFRED COMMUNE

Mort au champ d'honneur

Une nouvelle de la mairie de Saint-Boniface vient de nous apprendre la mort de M. Alfred Commune, tombé au champ d'honneur en France le 15 octobre dernier. Ce vaillant Alfred était assez bien connu à Saint-Boniface pour qu'il nous soit permis d'en dire un mot. Les morts sont si vite oubliés!

Natif de Saint-Gilles, France, il avait apporté avec lui il y a sept ans, son beau tempérament provençal: franc, loyal, simple, distingué de manières, toujours d'humeur égale et pardessus tout fervent catholique, il a su conquérir de nombreux amis. Plus d'un se rappelle le charmant compagnon de soirée qu'il était. Avec lui la mélancolie ne chômait pas. Il possédait l'art de dire à un haut degré. La Banque d'Hochelaga ne connaissait pas d'employé plus fidèle et plus ponctuel. Aussi son patron comme ses camarades le regrettent beaucoup. Membre des Artisans Canadiens-Français et de l'A. C. J. C., secrétaire de l'Union Jeanne d'Arc, il s'associait à tout mouvement patriotique et religieux.

Alfred est mort en brave et en bon chrétien, nous en sommes convaincus. C'est un de nos chers disparus dont on se souviendra longtemps.

Quelle épreuve pour ses affectueux parents! Les consolations de la religion seules peuvent les soutenir en des moments si pénibles.

C'est pourquoi nous présentons à M. et Mme Pierre Commune, ainsi qu'à leur fille, Mme Norbert Jutras, nos plus vives sympathies et nos plus sincères condoléances.

G.-R. Brunet.



TOUS LES FRONTS DE GUERRE SONT AU CALME

Les Anglais font des prisonniers au cours d'engagements entre patrouilles. — L'artillerie allemande est toujours active au sud de la Somme. — Succès russes

Londres, 21. — Nos soldats ont pénétré dans les lignes ennemies dans le voisinage de Gomecourt et ont causé des dommages considérables. Au cours d'un autre raid, nous avons fait un certain nombre de prisonniers.

Dans une rencontre entre patrouilles au nord de Neuve Chapelle, le chef de la bande ennemie a été tué et ses hommes ont été faits prisonniers. L'ennemi a pétardé un camouflet au sud d'Ypres.

L'artillerie ennemie a été particulièrement active sur la droite de notre ligne au nord de la Somme et dans le voisinage de Festubert et d'Ypres. Notre artilerie a vigoureusement répondu.

Bulletin de France

Paris, 21. — L'ennemi a violemment bombardé nos lignes au sud de la Somme, particulièrement dans les secteurs de Belloy-en-Santerre, Berry Pressoire et Ablaincourt. Notre artillerie a répondu énergiquement.

Communication belge: Après un calme relatif, hier matin, l'ennemi a ouvert un violent feu d'artillerie dans la région de Hetsas. L'artillerie belge a réduit au silence les canons ennemis.

Front de Macédoine

Paris, 21. — Il n'y a rien eu autre chose que des engagements de patrouille sur le front de Macédoine, où la mauvaise température persiste.

Sur le front italien

Rome, 21.—Dans la vallée d'Arsa le feu de notre artillerie a dispersé un détachement ennemi et réduit au silence des batteries autrichiennes, dit le bulletin officiel del a guerre. L'artillerie des deux côtés a été très grande sur le plateau de l'Asiago et dans la vallée del 'Astico.

Sur le plateau du Carso, l'artillerie enemie a été très active contre nos positions avancées. Nos batteries ont dispersé des troupes ennemies en différents endroits, pendant que notre infanterie repoussait facilement un détachement ennemi qui voulait avancer.

Bulletin de Russie

Petrograd, 21. — Des engagements d'avant-postes d'une grande violence ont eu lieu sur le Danube, côté de la Dobrudja.

Front roumain. — Des duels d'artillerie sont engagés. Nos éclaireurs remportent des succès dans la direction de Rimnika-Buzdu. Les attaques ennemies ont été repoussées sur la rive gauche du Danube dans la région de Parlita.

Dans la Dodroudja, le combat entre les détachements avancés est devenu d'une grande violence sur le flanc droit dans la région du village de Cerna, et sur le centre dans la région d'Uumachea.

Sur la Mer Noire, un aéroplane ennemi a jeté sans succès des bombes sur Sulina. La machine fut atteinte par un de nos aviateurs et alla tomber dans la mer. Il nous a été impossible de le capturer à cause de la température froide.

Front de l'ouest: Dans la région au sud-ouest de Brody, Galicie, l'enemi, après un violent bombardement a tenté une attaque contre nos positions. Il a été repoussé à ses tranchées par notre feu. Sur la rivière Bystritza, nos éclaireurs ont enfoncé les fils barbelés ennemis, attaqué les positions avancées et pénétré dans le village de Bohrodzany Stare. L'ennemi a perdu plusieurs hommes en tués et en prisonniers et a pris la fuite.

Nos éclaireurs ont fait des reconnaissances dans toute la région boisée des Carpathes.

UN PAQUEBOT COUPE EN DEUX

Un navire italien portant des soldats permissionnaires est coulé par le croiseur français "Ernest Renan" — Castelnau est nommé commandant d'un groupe d'armées. — Les nobles tombés au champ d'honneur.

Paris, 21. — Un paquebot italien a été coulé par le croiseur français "Ernest Renan". Ce navire qui avait à son bord des soldats italiens permissionnaires a été coupé en deux. Plusieurs personnes, la plupart des passagers, se sont noyés. On a recueilli 120 survivants.

• • •

Paris, 21. — Le général de Castelnau, chef de l'état-major de Joffre, malgré qu'il ait ateint l'âge de la retraite, reste en activité en vertu d'un décret spécial signé par le président Poincaré. Ce décret sert de préliminaire à la nomination du général De Castelnau au commandement d'un groupe d'armées.

Le général de brigade Ferdinand Auguste Pont a été choisi par le général Nivelle comme son chef d'état major et promu chef de division.

En qualité de commandant en chef de toutes les armées françaises, Joffre a signé le document officiel appelant le général Nivelle au comamndement des armées du nord et du nord-est.

• • •

Londres, 21. — La liste des nobles tombés sur le champ de bataille, publiée dans l'Almanach de Gotha, comprend 258 comtes, 567 barons et 1,465 autres nobles.

M. JOSEPH MORIN MEURT SUBITEMENT

M. Joseph-H. Morin, chambre 2, appartement Vilma, 482 rue Young, a été trouvé mort dans sa chambre vendredi soir. Il était expéditionnaire à l'emploi du chemin de fer du gouvernement. Légèrement indisposé, il prenait un repos depuis une semaine.

Le trouvant inconscient dans son lit, vendredi soir, ses compagnons appelèrent le docteur Laurendeau, mais ce dernier ne put que constater la mort.

EN VOYAGE

Mme Alphonse Paquin est partie jeudi dernier pour Montréal, en promenade chez ses parents.

SERVANTE DEMANDEE

On demande à 90 rue Notre-Dame, Saint-Boniface, une servante ayant de bonnes références.

SERVANTE DEMANDEE

Une bonne servante, sachant faire la cuisine. Bons gages. Entrée en fonctions le 2 janvier. S'adresser à Mme T.-A. Bernier, 147 avenue Provencher.